# CB2A AUTORISATION VERSION 1.5.0

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

### SOMMAIRE

CB2A A	AUTORISATION VERSION 1.5.0	. 1
1.	Structure du document	. 2
2.	Présentation du document	. 3
	Préambule	
3	Liste des évolutions par rapport à la version 1.5.0 d'Octobre 2014	. J

### 1. STRUCTURE DU DOCUMENT

Ce document est composé des volumes suivants :

Volume 0 : Présentation du document

Volume 1 : Principes généraux

Volume 2 : Dictionnaire des champs de données.

Volume 3.1 : Gestion de réseaux

Volume 3.2 : Paiement de proximité/Paiement sur automate

Volume 3.3 : Vente à distance/Vente à distance sécurisée

### 2. PRESENTATION DU DOCUMENT

### 2.1. PREAMBULE

Cette version est une version complète basée sur le document CB2A Autorisation version regroupée.

### 2.2. PERIMETRE DE LA VERSION

Les services de paiement ci-dessous sont couverts par cette version :

- Paiement de proximité
- Paiement sur automate
- Vente à distance
- Vente à distance sécurisée
- Paiement pour la location de biens et services (PLBS)
- Paiement récurrent
- Paiement sur automate de location
- Paiement sur automates bancaires multiservices
- Transfert de fonds

Les technologies ci-dessous sont couvertes par cette version :

- · Carte en mode contact
- Carte en mode sans contact
- Porteur non présent Vente à distance
- Porteur non présent Vente à distance sécurisée

Les fonctionnalités ci-dessous sont couvertes par cette version :

- Autorisation partielle
- Portefeuilles numériques

### 3. LISTE DES EVOLUTIONS PAR RAPPORT A LA VERSION 1.5.0 D'OCTOBRE 2014

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	§2.3.1	•		Ajout des données 47 type 95, 56 type 0001, 56 type 0002, 56 type 0003
DICO				Suppression de la donnée 47 type 03
	§2.3.2			Ajout des données 47 type 95, 56 type 0001, 56 type 0002, 56 type 0003
				Modification du format de la donnée 59 type 0401
				Suppression de la donnée 47 type 03
	§2.3.3	47	03	Suppression du type « Code de données du point de service »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau »
		55		Modification du champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
				Modification de la définition
		56		Ajout du champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie »
		59		Modification du champ « Données nationales »
				Le bloc des données « Données spécifiques Visa » est renommé
				« Autres »
		59	020B	Modification de l'octet 1 du type « TASA »
		59	0401	Modification du type « Cryptogramme de commerce électronique » Modification du format et de la définition
		59	0411	Modification du type « Méthode de calcul du cryptogramme de commerce
				électronique »
				Modification de la définition
/olume 3.2 PPA	§6			Ajout du paragraphe Spécificités de la demande de renseignement
				Bloc autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact EMV)
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition « Obligatoire si disponible »
	Col. B	Demande d'autorisation (piste et sans contact piste)		
	00	56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition
			0001	« Obligatoire si disponible »
		56	0002	Ajout du type « Indicateur sélection application » avec la condition
				« Obligatoire si disponible »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition « Obligatoire si
				disponible »
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact)
		40		Suppression de la donnée « Code de restriction de service »
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition « Obligatoire si
				disponible »
		•		Création du bloc wallet de proximité
	Col A.			Création du message Demande d'autorisation wallets de proximité
	Col B.			Création du message Réponse à demande d'autorisation wallets de
	00. 2.			proximité
				Bloc redressement
	Col A.			Demande de redressement (contact et sans contact) : le message est
	COI A.			renommé Demande de redressement
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
		47	95	Ajout du type « Données de réseau » avec la condition CRI « Obligatoire s
		71	30	présent dans la réponse initiale »
		56		Champ « Données additionnelles »
		56	0001	Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition CQI
				« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
		56	0003	Ajout du type « Marque choisie » avec la condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale »
				Données nationales

Volume §/Col. Champ type Modification Ajout du type « Données additionnelles portefeuilles numériques » avec la 59 0417 condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale » Ajout du type « Identifiant wallet » avec la condition CQI « Obligatoire si 59 0418 présent dans la demande initiale » Col. B Réponse à dem. de redressement de paiement (contact et sans contact) : le message est renommé Réponse à dem. de redressement de paiement 47 Champ « Données complémentaires nationales » 47 95 Ajout du type « Données de réseau » avec la condition FQ Bloc centre d'appel Col. B Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel 40 Suppression de la donnée « Code de restriction de service » Volume 3.2 Ajout du paragraphe Spécificités de la demande de renseignement VAD **Bloc autorisation** Col. A Demande d'autorisation Champ « Données additionnelles » 56 56 0001 Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition « Obligatoire si disponible » 0002 56 Ajout du type « Indicateur sélection application » avec la condition « Obligatoire si disponible » 56 0003 Ajout du type « Marque choisie » avec la condition « Obligatoire si disponible » Col. B Réponse à demande d'autorisation 47 Champ « Données complémentaires nationales » 47 95 Ajout du type « Données de réseau » avec la condition « Obligatoire si disponible » **Bloc redressement** Col A. Demande de redressement 47 Champ « Données complémentaires nationales » 95 47 Ajout du type « Données de réseau » avec la condition CRI « Obligatoire si présent dans la réponse initiale » Champ « Données additionnelles » 56 56 0001 Ajout du type « Données facilitateur de paiement » avec la condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale » 56 0003 Ajout du type « Marque choisie » avec la condition CQI « Obligatoire si présent dans la demande initiale » Col. B Réponse à demande de redressement Champ « Données complémentaires nationales » 47

Ajout du type « Données de réseau » avec la condition FQ

47

95

# **PRINCIPES GENERAUX**

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

### **SOMMAIRE**

Prin	cipes Généraux		1
1			
2	Objectifs du pre	otocole d'autorisation	4
3		raux	
	3.1	Position du protocole CB2A Autorisation	5
	3.2	Définitions	6
	3.3	Les services	6
	3.3.1	Le service autorisation	6
	3.3.2	Le service gestion de réseau	6
4	Cinématique g	énérale des échanges	
	4.1	Cinématique des demandes d'autorisation	7
	4.1.1	Dialogue sans gestion de réseau	
	4.1.2	Dialogue avec gestion de réseau	8
	4.2	Cinématique des demandes de redressement	
	4.2.1	Dialogue sans gestion de réseau	
	4.2.2	Dialogue avec gestion de réseau	
5	Définition et Ge	estion des Timers	
	5.1	Timer de non réponse (TNR)	11
	5.2	Timer de garantie de réponse (TGR)	11
	5.3	Timer de surveillance d'inactivité (TSI)	14
	5.4	Timer de maintien d'activité (TMA)	
	5.5	Timer de Surveillance de Maintien d'activité (TSM)	17
	5.6	Exemples	
	5.7	Préconisations par défaut	19

### 1 INTRODUCTION

### Ce volume présente :

- les objectifs du protocole d'autorisation,
- les principes généraux retenus,
- des exemples de cinématiques générales d'échange.

### 2 OBJECTIFS DU PROTOCOLE D'AUTORISATION

Le protocole CB2A Autorisation s'inscrit dans le cadre d'un dialogue entre un système d'acceptation et un système acquéreur.

Ce service d'autorisation est constitué d'au moins une transaction de demande d'autorisation.

L'utilisation de messages de gestion de réseau permet pour les systèmes (Grands Commerces) l'ayant implémentée, d'assurer une gestion de dialogue.

©Groupement des Cartes Bancaires - Tous droits réservés - 2015

### 3 PRINCIPES GENERAUX

### 3.1 POSITION DU PROTOCOLE CB2A AUTORISATION

Le protocole d'autorisation CB2A Autorisation, (tout comme le protocole STUR RCB), est conforme aux spécifications de la norme ISO 8583 dans sa version 1987. Ces spécifications correspondent aux niveaux 6/7 du modèle OSI

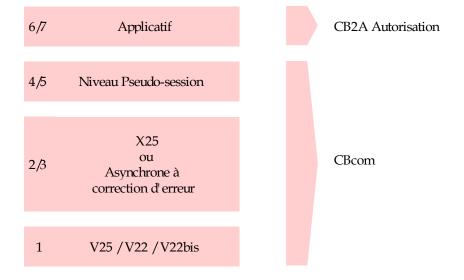
Le protocole d'autorisation CB2A Autorisation s'appuie sur le protocole de communication CBcom (Carte Bancaire communication), qui définit les couches 1 à 5, et plus particulièrement le niveau Pseudo-session.

Les spécifications CBcom présentent les règles de communication préconisées par la communauté bancaire, et les architectures permettant le raccordement d'un système d'acceptation à un point d'accès « interface d'autorisation acquéreur ».

Les spécifications CB2A Autorisation et CBcom, indissociables, répondent aux objectifs suivants :

- · Optimisation des temps de réponse,
- · Respect des normes internationales,
- Simplicité de mise en œuvre,
- Ouverture aisée à de nouvelles fonctionnalités,
- Sécurité d'accès au système d'autorisation.

L'architecture proposée est structurée selon le modèle de référence OSI et peut être représentée comme suit:



6

### 3.2 DEFINITIONS

On appelle **message** un ensemble d'éléments de données utilisées pour transmettre des informations d'un Accepteur vers un Acquéreur et vice-versa.

Une transaction est constituée d'un message demande et d'un message réponse à la demande.

On appelle **équipement**, tout couple constitué d'un <u>matériel</u>, et de la <u>version de logiciel</u> de paiement électronique CB implantée sur ce matériel.

Cette définition concerne notamment les terminaux autonomes, les systèmes On-Line (Terminal + Serveur), les systèmes informatiques intégrant un logiciel de monétique, les modules de paiement électronique CB intégrés dans des systèmes de distribution de biens ou services

On appelle **Terminal**, tout matériel point d'acceptation de la carte.

Cette définition concerne tous les matériels permettant d'acquérir les données du porteur.

### 3.3 LES SERVICES

### 3.3.1 LE SERVICE AUTORISATION

Le service autorisation est constitué de demandes d'autorisation composées des messages :

- 0100 de demande d'autorisation,
- 0110 de réponse au message de demande d'autorisation.

### 3.3.2 LE SERVICE GESTION DE RESEAU

Le service gestion de réseau est constitué de plusieurs types de messages :

- sign-on, permet à un système de réaliser une ouverture de dialogue pour le service Autorisation.
- sign-off, permet à un système de réaliser une fermeture de dialogue pour le service Autorisation.
- **test d'écho**, permet à un système Accepteur de maintenir ouverte une session, et lui permet de maintenir une activité sur la ligne, tout en vérifiant l'état de la liaison et de son partenaire Acquéreur.

Ces transactions sont constituées des messages :

- 0800 de demande,
- 0810 de réponse au message de demande.

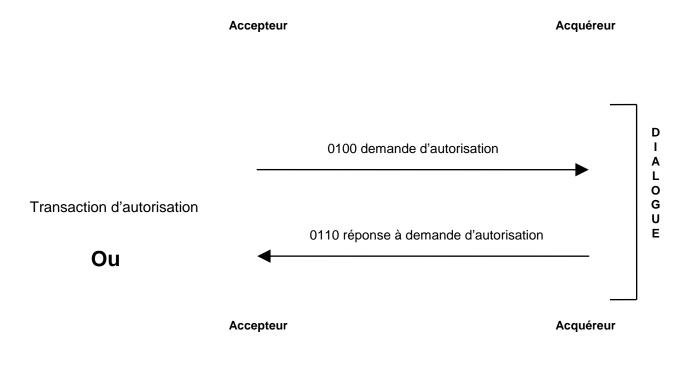
Seuls des systèmes susceptibles de maintenir une session ouverte pour réaliser le service d'autorisation peuvent être intéressés par ce service. Ces messages ont donc été introduits à l'usage exclusif des Accepteurs « Grands Commerces » et des systèmes Acquéreurs.

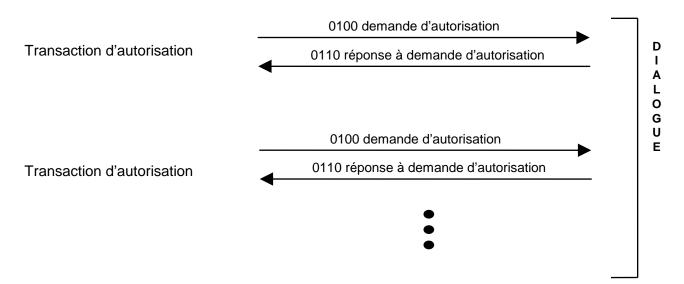
### CINEMATIQUE GENERALE DES ECHANGES

### 4.1 CINEMATIQUE DES DEMANDES D'AUTORISATION

### 4.1.1 DIALOGUE SANS GESTION DE RESEAU

Pour les systèmes d'acceptation qui ne mettent pas en œuvre les transactions de gestion de réseau, il est possible de réaliser une seule demande d'autorisation ou d'en enchainer plusieurs, les unes après les autres. Dans ce cas, le dialogue sera géré par les deux systèmes (accepteur et acquéreur) au moyen de timers de fonctionnement.





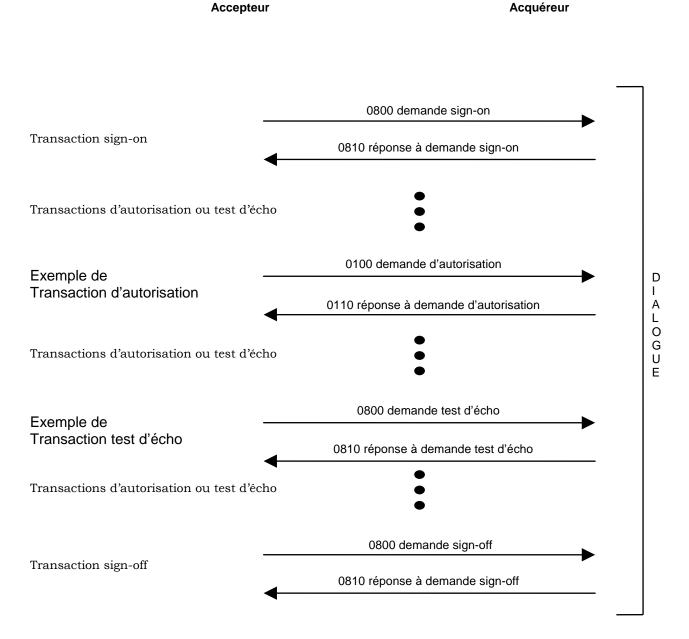
#### 4.1.2 DIALOGUE AVEC GESTION DE RESEAU

Le dialogue débute toujours par une transaction de « sign-on ».

Le dialogue, sauf incident, est clos par une transaction de « sign-off ».

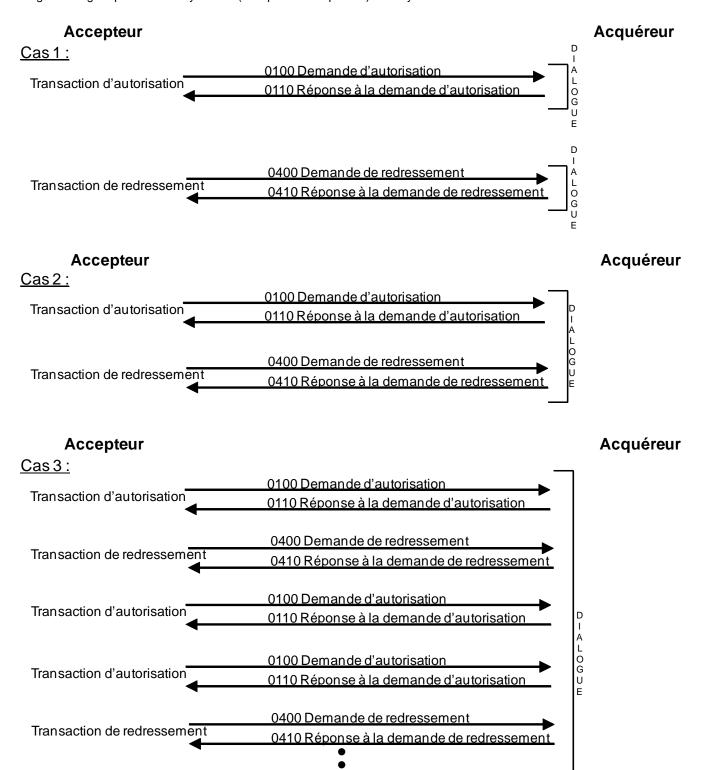
Le système d'acceptation est le seul autorisé à émettre des demandes.

Au sein d'un dialogue, entre les transactions « sign-on » et « sign-off », les transactions « d'autorisation » et « test d'écho » peuvent être enchaînées dans un ordre quelconque.



### 4.2.1 DIALOGUE SANS GESTION DE RESEAU

Pour les systèmes d'acceptation qui ne mettent pas en œuvre les transactions de gestion de réseau, il est possible de réaliser une seule demande d'autorisation/redressement ou d'en enchainer plusieurs, les unes après les autres. Dans ce cas, le dialogue sera géré par les deux systèmes (accepteur et acquéreur) au moyen de timers de fonctionnement.



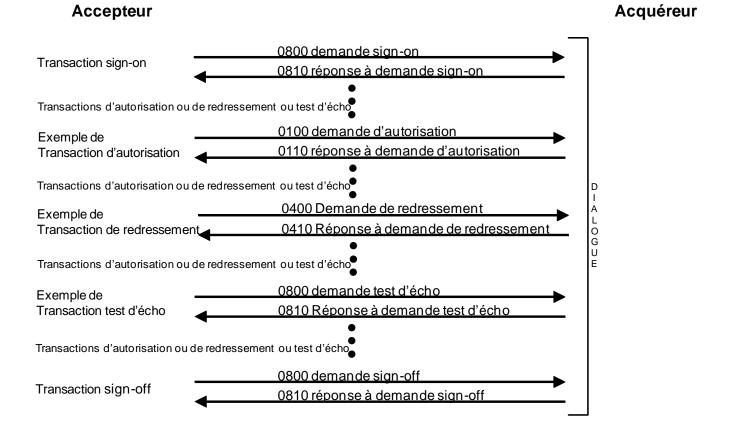
### 4.2.2 DIALOGUE AVEC GESTION DE RESEAU

Le dialogue débute toujours par une transaction de « sign-on ».

Le dialogue, sauf incident, est clos par une transaction de « sign-off ».

Le système d'acceptation est le seul autorisé à émettre des demandes.

Au sein d'un dialogue, entre les transactions « sign-on » et « sign-off », les transactions « d'autorisation », les transactions de « redressement », et « test d'écho » peuvent être enchaînées dans un ordre quelconque.



11

### 5 DEFINITION ET GESTION DES TIMERS

Les valeurs liées aux différents timers pour la fonction Autorisation, sont décrites dans ce document.

La négociation des timers ne peut se faire que dans la demande de connexion longue (IPDU CN) ou dans les transferts de données (IPDU DE) des messages de gestion de réseau (Sign-On/Sign-Off, Test d'écho).

Par ailleurs lors de négociation de timer, la valeur négociée prend effet dès le retour de la négociation et ce jusqu'à une nouvelle négociation.

### 5.1 TIMER DE NON REPONSE (TNR)

La surveillance de la réception de la réponse de l'entité réceptrice par l'entité émettrice est basée sur l'utilisation du timer de non réponse (TNR) géré et armé par l'entité émettrice du message

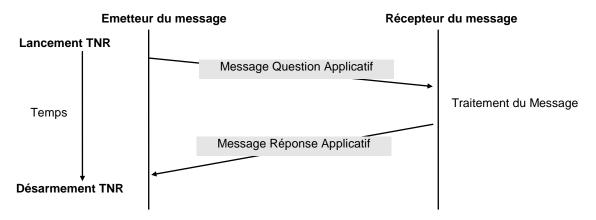
### Condition d'utilisation:

- Ce timer est négociable lors de la connexion ou en cours de transfert.
- L'entité émettrice arme son timer de non réponse (TNR) à l'émission d'un message Question.
- L'entité émettrice désarme son timer de non réponse (TNR) lors de la réception du message Réponse correspondant.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

Emission d'une IPDU\_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 27 (Expiration du timer de non réponse TNR).

### Mise en œuvre du timer TNR



### 5.2 TIMER DE GARANTIE DE REPONSE (TGR)

La surveillance de l'émission de la réponse par l'entité réceptrice est assurée par le timer de Garantie de réponse.

### Condition d'utilisation:

- Ce timer n'est pas négociable.
- L'entité réceptrice arme son timer de garantie de réponse (TGR) lors de la réception d'un message Question.
- L'entité réceptrice désarme le TGR lors de l'émission du message Réponse.

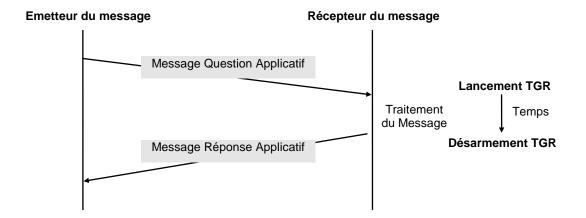
Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

 Emission d'une IPDU\_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 26 (Expiration du timer de garantie de réponse TGR).

Dans tous les cas, une condition indispensable a une gestion correcte du dialogue est la suivante :

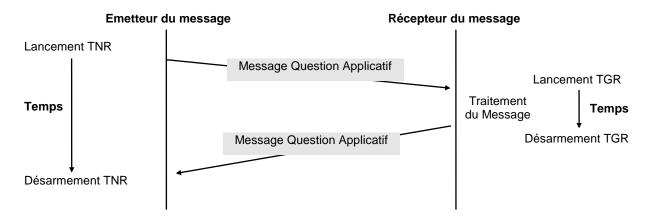
TNR > TGR + 2 \* (temps de transit maximum)

### Mise en œuvre du timer TGR



### Mise en œuvre combinée des timers TNR et TGR

13



Les timers TNR et TGR sont armés dès qu'une Question imposant une Réponse est émise ou reçue.

### 5.3 TIMER DE SURVEILLANCE D'INACTIVITE (TSI)

L'absence de dialogue, au niveau Pseudo-Session, est contrôlée par l'entité réceptrice au moyen du timer TSI, dont la valeur peut être négociée.

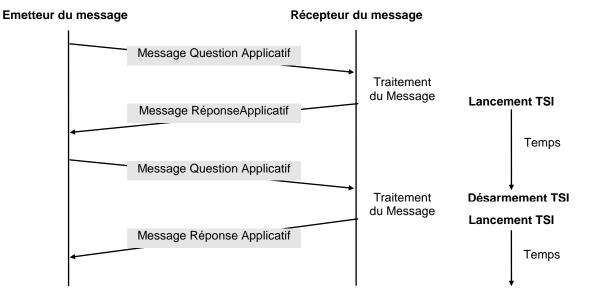
### Condition d'utilisation:

- Ce timer est négociable.
- L'entité réceptrice arme son timer de surveillance d'inactivité (TSI) dès qu'elle a émis une Réponse (Transactionnel).

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU\_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 25 (Expiration du timer de surveillance d'inactivité TSI).

### Mise en œuvre du timer TSI dans le cadre transactionnel



### 5.4 TIMER DE MAINTIEN D'ACTIVITE (TMA)

L'entité émettrice peut s'assurer de la disponibilité de l'entité réceptrice, et de la connexion avec celui-ci, au moyen de message spécifique (test d'écho) qui sont émis à l'échéance du Timer de Maintien d'Activité (TMA).

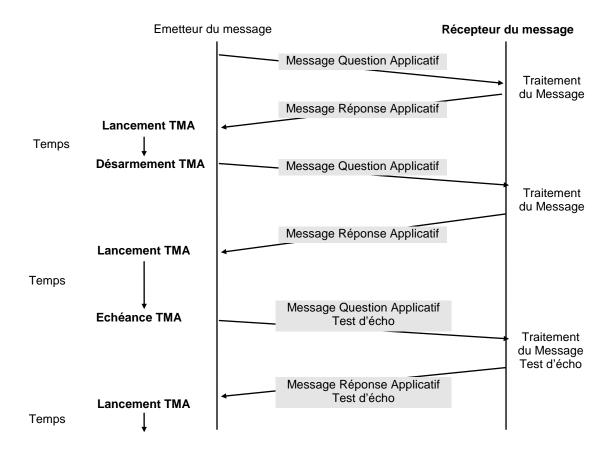
### Condition d'utilisation:

- Ce timer est utilisé en accord entre les entités.
- Ce timer est négociable.
- L'entité émettrice arme son Timer de Maintien d'Activité (TMA) dès qu'elle a reçu une réponse et quelle n'envisage pas d'émettre de nouvelle requête.
- L'entité émettrice désarme le TMA dès lors quelle désire émettre des transactions liées à un service.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• L'entité émettrice émet un message de test d'écho à l'échéance du TMA, elle le réarme dès qu'elle a reçu la réponse au message de maintien d'activité (test d'écho)

### Mise en œuvre du timer TMA



17

### 5.5 TIMER DE SURVEILLANCE DE MAINTIEN D'ACTIVITE (TSM)

Deux entités qui ont décidés d'activer les principes de maintien d'activité (test d'écho) doivent assurer une surveillance mutuelle.

Cette surveillance est assurée :

- Du coté de l'entité émettrice par l'activation du timer de maintien d'activité (TMA).
- Du coté de l'entité réceptrice par l'activation du timer de surveillance de maintien d'activité (TSM).

### Condition d'utilisation:

- Ce timer est utilisé en accord entre les entités.
- Ce timer n'est pas négociable.
- L'entité réceptrice arme le TSM dès que la réception d'un écho test est possible de par les règles d'utilisation définies
- L'entité réceptrice arme son timer de surveillance de maintien d'activité (TSM) dès qu'elle a émis la réponse au message de maintien d'activité (test d'écho).
- Elle le désarme dès qu'elle reçoit un message question quelconque.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU\_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 28 (Expiration du timer de surveillance de maintien d'activité TSM).

L'entité réceptrice déduit une valeur possible du TSM de la valeur négociée du TMA en respectant la règle TSM > TMA.

### Considération sur le TSM et le TSI.

Le TSM est d'un point de vue fonctionnel un TSI dont la valeur est plus grande que celle du TSI.

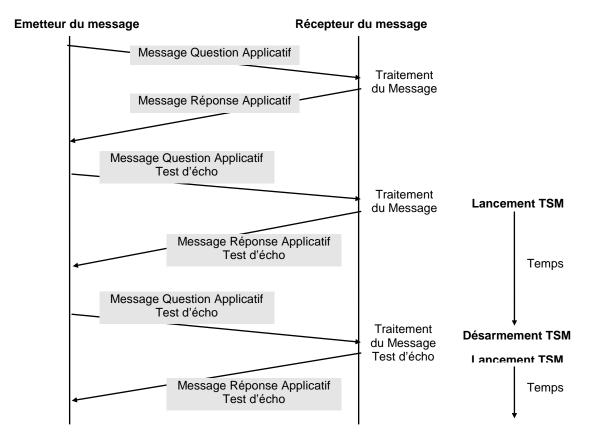
Le TSI est armé dès la réception d'un message ne nécessitant pas de réponse mais qui doit être suivi d'autre message ou l'émission d'une réponse.

Le propos du TSM est de surveiller que l'activité sur la ligne est bien entretenue par des messages de tests d'écho.

En transactionnel TSI et TSM couvrent le même besoin (Cf Schéma récapitulatif ci dessous), ils sont donc confondus. L'échéance de ce timer signifie :

• Un message test d'écho aurait du parvenir, l'entité émettrice n'est plus en ligne.

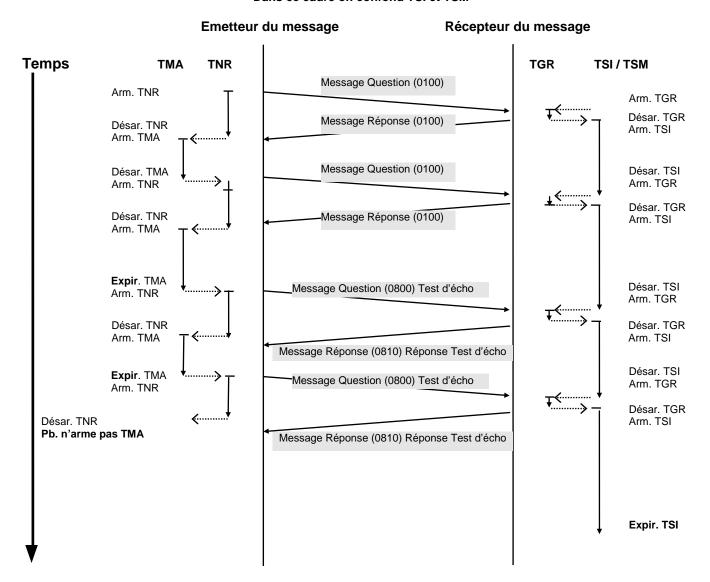
### Mise en œuvre du timer TSM



### 5.6 EXEMPLES

# Mise en œuvre récapitulative des timers TNR, TGR, TSI, TMA, TSM en transactionnel

### Dans ce cadre on confond TSI et TSM



## 5.7 PRÉCONISATIONS PAR DÉFAUT

Timer	Négociable	Valeur	Valeur maximale	Valeur	Contrainte
		minimale		préconisée	
TNR	Non	-	-	50 s	
TGR	Non	-	-	30 s	< TNR
TSI	Oui	2 min	30 min	13 min	
TMA	Oui	2 min	30 min	12 min	< TSI
TSM	Non	-	-	15 min	> TSI

# **DICTIONNAIRE**

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

### SOMMAIRE

1.	Préam	bule	3
	1.1. O	Dijet du documentDijet du document	3
		Itilisation du document	
2	Distinu	uncina des abecares de desméses	4
2.	Diction	naire des champs de données	4
		Description des messages de données	
		2.1.1. Structure des messages	
		2.1.2. Identifiant du type de message	
		2.1.3. Bitmap	4
		ormat et codage des données	
		2.2.1. Conventions de notation	
		2.2.2. Conventions de présentation	
		2.2.3. Codage des champs de données	6
		2.2.4. Règles de remplissage d'un élément de donnée non significatif selon le format du champ	
		du type utilisé	7
		2.2.5. Format des montants	7
		2.2.6. Structure des champs	8
	2.3. D	Description des champs de données	11
		2.3.1. Liste alphabétique	
		2.3.2. Liste par numéro de champ	13
		2.3.3. Définition des champs de données utilisés	16
		Champ 2	17
		Champ 3	17
		Champ 4	17
		Champ 7	
		Champ 11	18
		Champ 12	18
		Champ 13	18
		Champ 14	18
		Champ 18	18
		Champ 19	
		Champ 22	19
		Champ 23	19
		Champ 25	
		Champ 27	
		Champ 32	20
		Champ 33	
		Champ 35	
		Champ 37	
		Champ 38	
		Champ 39	21
		Champ 41	22
		Champ 42	22
		Champ 43	
		Champ 44	
		Champ 47	25
		Champ 49	27
		Champ 53	
		Champ 54	
		Champ 55	
		Champ 56	
		Champ 58	
		Champ 59	
		Champ 70	
		Champ 90	
		Champ 95	

### 1. PREAMBULE

### 1.1. OBJET DU DOCUMENT

Le dictionnaire des champs de données définit l'ensemble des données d'application utilisées par les protocoles CB en compatibilité avec la norme ISO 8583 version 1987.

Il définit également la présentation des données c'est-à-dire le codage et le format des champs de données.

L'utilisation des champs de données (champ obligatoire, facultatif,...) ne fait pas partie du Dictionnaire des champs de données, mais est intégrée dans les documents de référence des différents services de ce protocole.

### 1.2. <u>UTILISATION DU DOCUMENT</u>

Le dictionnaire des champs de données décrit :

- la structure des messages de données utilisés,
- les règles de codage des données,
- les champs de données.

Le dictionnaire des champs de données précise également quels sont les identifiants de messages, les champs, les souschamps et les valeurs de champs utilisés.

### **Avertissement:**

« Les données transportées sont assujetties aux règles définies dans le chapitre 2.2 FORMAT ET CODAGE DES DONNEES, sans préjuger des formats nécessaires à leurs utilisations finales.»

### 2. DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES

### 2.1. <u>DESCRIPTION DES MESSAGES DE DONNEES</u>

### 2.1.1. Structure des messages

Les messages utilisés par le protocole CB2A Autorisation sont conformes à la norme ISO 8583. Chaque message a l'une des deux structures suivantes :

Identifiant	bitmap	ch. i		ch. j		ch. k	
-------------	--------	-------	--	-------	--	-------	--

avec i, j et k variant de 2 à 64

ou

Identifiant bitmap bitmap	ch.i		ch.j		ch.k
---------------------------	------	--	------	--	------

avec i, j et k variant de 2 à 128.

Il comprend donc les parties suivantes :

- l'identifiant du type de message,
- 1 ou 2 bitmaps,
- les champs de données qui apparaissent par ordre croissant de numéro de champ à l'intérieur du message.

### 2.1.2. Identifiant du type de message

L'identifiant du type de message est un champ numérique, de longueur 4 et codé en DCB. C'est un champ obligatoire.

Les identifiants utilisés dans le protocole CB2A Autorisation sont :

ITM <sup>(1)</sup>	Signification					
0100	Demande d'autorisation					
0110	téponse à demande d'autorisation					
0400	emande de redressement					
0401	Répétition de demande de redressement					
0410	Réponse à demande de redressement					
0800	Demande de gestion de réseau					
0810	Réponse à demande de gestion de réseau					

<sup>(1)</sup>ITM = Identifiant type de message

### 2.1.3. <u>Bitmap</u>

Chaque bitmap est composée de 64 bits numérotés de gauche à droite.

Deux bits maps sont définies. La première est obligatoire. La deuxième est optionnelle. Le premier bit de la première bitmap spécifie la présence ou l'absence d'une seconde bitmap.

Dans chaque bitmap, un bit à 1 exprime la présence du champ associé, un bit à zéro son absence.

### 2.2. FORMAT ET CODAGE DES DONNEES

### 2.2.1. Conventions de notation

Les tableaux suivants présentent les notations utilisées dans le dictionnaire des champs de données permettant la description du format d'un champ et de la valeur (ou des valeurs) qu'il permet de transporter.

Notation	Description
а	caractère alphabétique ( 'A' à 'Z', 'a' à 'z')
n	caractère numérique ( '0' à '9')
р	Caractère 'espace'
S	caractère spécial (espace inclus)
an	caractère alphanumérique
as	caractère alphabétique ou spécial
ns	caractère numérique ou spécial
ans	caractère alphanumérique ou spécial
b	donnée binaire
z	codes relatifs aux pistes magnétiques 2 et 3
AA	année (2 caractères numériques)
MM	mois (2 caractères numériques)
JJ	jour (2 caractères numériques)
hh	heures (2 caractères numériques)
mm	minutes (2 caractères numériques)
ss	secondes (2 caractères numériques)
X	<ul> <li>« C » pour crédit, « D » pour débit ; est toujours associé avec un champ numérique désignant un montant de transaction ; par exemple, x + n16 signifie crédit ou débit d'un montant sur 16 caractères numériques.</li> <li>Les montants sont attachés à un sens :</li> <li>Le sens "D" signifie "débit porteur" transposé dans la relation accepteur/acquéreur, il signifie "débit de la banque acquéreur" ; ce qui signifie dans tous les cas qu'il s'agit d'un "crédit" pour l'accepteur. "D" = Crédit de l'accepteur</li> <li>Le sens "C" signifie "crédit porteur" transposé dans la relation accepteur/acquéreur, il signifie "crédit de la banque acquéreur" ; ce qui signifie dans tous les cas qu'il s'agit d'un "débit" pour l'accepteur. "C" = Débit de l'accepteur »</li> </ul>

Tableau 1 : Notations de types

Notation Description						
L	longueur d'un TLV					
LL	longueur pouvant être exprimée sur 2 caractères significatifs (1 à 99)					
LLL	longueur pouvant être exprimée sur 3 caractères significatifs (1 à 255)					
3	longueur fixe de 3 unités <sup>(1)</sup>					
15	longueur variable jusqu'à 15 unités <sup>(1)</sup>					
315	longueur variable de 3 à 15 unités <sup>(1)</sup>					

Tableau 2 : Notations de longueurs

(1) L'unité est définie par le type du champ ou de la donnée.

### 2.2.2. Conventions de présentation

Dans le présent document, les conventions de présentation suivantes sont adoptées :

- Pour les champs de structure TLV, la notation (12)(3)(456) signifie le type 12, ayant pour longueur 3 octets est renseigné à '456'.
- Dans un exemple de codage des données, la notation [12][34][56] représente la valeur hexadécimale des octets qui seront transportés.

### 2.2.3. Codage des champs de données

### 2.2.3.1. Données de format "numériques" (n)

Ces champs de données sont codés en DCB.

### 2.2.3.2. Données de format "binaire" (b) et de format 'z' (Piste ISO2)

Ces champs de données sont codés en binaire.

Si des données "caractères" sont transportées dans un champ binaire, l'alphabet retenu doit avoir été défini. Typiquement dans ce contexte, EMV a retenu un alphabet ASCII restreint (ASCII 128). Dans le cadre CB, l'alphabet de codage retenu est l'alphabet ASCII étendu.

Pour le réseau, aucune conversion d'alphabet n'est effectuée sur les champs de ce type.

### 2.2.3.3. Données de format "caractères" (a, an, as, ns, ans, ...)

Ces champs de données sont codés en ASCII.

### 2.2.3.4. Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous indique le codage des données d'un format en vue de son transport dans un champ éventuellement dans un autre format :

		Format du champ						
Format de la donnée		Numérique n	Binaire b, ansb,	Caractères	Piste magnétique			
Numérique	n	DC (1	В	a, an, ns, ASCII (2.1)	2			
Caractères	a, an, as, ns, ans,		ASCII (3)	ASCII (2.2)				
Numérique signé	x+n		ASCII + DCB (4)	ASCII (2.3)				
Binaire	b, ansb, anscb, 		(5)	ASCÍI (6)				
Piste magnétique	Z				(7)			

### (1) Codage en DCB sur des quartets:

Format de la donnée : n12 (numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : 12345

Codage: (sur 6 octets) [00][00][00][01][23][45]

(2) Codage en ASCII sur des octets:

(2.1) Format de la donnée : n12 (numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : 12345

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [30][30][30][30][30][30][31][32][33][34][35]

(2.2) Format de la donnée : an12 (alpha-numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : AGENCE2

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [41][47][45][4E][43][45][32][20][20][20][20]

(2.3) Format de la donnée : x + n12 (numérique signé sur 12 positions)

Valeur de la donnée : C12345

Codage ASCII: (sur 13 oct.) [43][30][30][30][30][30][30][31][32][33][34][35]

### (3) Codage en ASCII sur des octets:

Ce codage prévoit le transport de données alpha-numériques dans un champ de format binaire.

Volume 2 Version 1.5.0

### DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Octobre 2015

Le cas est potentiellement possible pour le transport de données EMV. Dans ce cadre, la norme EMV prévoit le codage des ces données dans un alphabet ASCII restreint.

De ce fait, dans le cadre CB, l'alphabet de codage retenu est l'alphabet ASCII étendu.

Format de la donnée : ans12 (alpha-numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : AGENCE 2

Codage ASCII: (sur 12 octets) [41][47][45][4E][43][45][20][32][20][20][20][20]

### (4) Codage en ASCII sur un octet et en DCB sur des quartets:

Ce codage prévoit le transport de données alphabétiques et numériques dans un champ de format binaire.

Dans le cadre CB, les valeurs suivantes sont retenues pour le codage des données alphabétiques: [43] pour Crédit et [44] pour Débit. Ces valeurs correspondent à la représentation ASCII des caractères 'C' et 'D'.

Format de la donnée : x + n12 (numérique signé sur 12 positions)

Valeur de la donnée : C12345

Codage ASCII: (sur 7 octets) [43][00][00][00][01][23][45]

### (5) Codage en binaire sur des octets:

Format de la donnée : b12 (binaire sur 12 positions)
Valeur de la donnée : 3CDE1245EF7684172048CBFF

Codage: (sur 12 octets) [3C][DE][12][45][EF][76][84][17][20][48][CB][FF]

### (6) Codage des guartets binaires de la donnée en ASCII sur des octets:

Format de la donnée : b6 (binaire sur 6 positions)

Valeur de la donnée : 3CDE1245EF76

Soit à transmettre les caractères '3','C','D','E','1','2','4','5','E','F','7','6'

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [33][43][44][45][31][32][34][35][45][46][37][36]

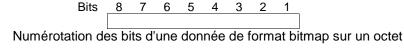
### (7) Codage d'une donnée de format z dans un champ de format z:

Format de la donnée : z12 (12 positions)

Valeur de la donnée : 45567D874 (où D est le séparateur)
Codage: (sur 6 octets) [00][04][55][67][D8][74]

### 2.2.3.5. Données de format bitmap (hors bitmap de présence des champs)

Conformément à la norme ASN.1 ITU-T Rec. X.690 de juillet 2002, les bits d'un octet sont numérotés de 8 à 1, où le bit 8 est le "bit le plus significatif", et le bit 1 le "bit le moins significatif".



Bits 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Numérotation des bits d'une donnée de format bitmap sur deux octets

### 2.2.4. Règles de remplissage d'un élément de donnée non significatif selon le format du champ ou du type utilisé

Un élément de donnée non significatif est entièrement rempli par le caractère de remplissage propre à son format à moins que sa valeur ne soit explicitement décrite.

### 2.2.5. Format des montants

Les montants sont exprimés dans la plus petite unité de la monnaie ou devise (en centimes pour les euros) dont la liste figure dans le document ISO 4217.

### 2.2.6. Structure des champs

### 2.2.6.1. Champs de longueur fixe

Les champs numériques de longueur fixe sont justifiés à droite avec des zéros en tête le cas échéant. Les champs binaires occupent un nombre entier d'octets. Les autres champs sont justifiés à gauche et complétés par des blancs.

Exemple: Codage de la valeur '1000' dans le champ montant de la transaction :

Format du champ : fixe n12

Codage sur 6 octets: [00][00][00][01][00][00]
avec 0000000 caractère de remplissage,
10000 montant de la transaction.

### 2.2.6.2. Champs de longueur variable

Les champs de longueur variable sont précédés d'un octet indiquant la longueur du champ. Le codage de cette longueur est réalisée en binaire. La longueur d'un champ variable est comprise entre 1 et 255 octets.

Les champs numériques 'n' ou format 'z' (cas de la Piste ISO2) de longueur variable sont justifiés à droite avec un zéro en tête en cas de longueur impaire (caractère de remplissage).

### Exemples:

Codage de la valeur '9876543210123456789' dans le champ « numéro de porteur »

Format du champ : variable LLVAR n...19

Codage sur 11 octets: [13][09][87][65][43][21][01][23][45][67][89]

avec 13 longueur : 19 positions (13 en hexa)

0 caractère de remplissage

9876543210123456789 numéro de porteur sur 19 positions

Codage de la valeur '9876543210123456' dans le champ « numéro de porteur »

Format du champ : variable LLVAR n...19

Codage sur 9 octets: [10][98][76][54][32][10][12][34][56]

avec 10 longueur : 16 positions (10 en hexa) 9876543210123456 numéro de porteur sur 16 positions

### 2.2.6.3. Champs de structure TLV (Type Longueur Valeur)

Les champs TLV sont des champs de longueur variable contenant un ou plusieurs éléments de données de structure TLV. Ils se présentent de la façon suivante :

Longueur totale du champ	Elément de données 1	 Elément de données n

La longueur totale du champ, comme pour tous les champs de longueur variable, est codée en binaire sur 1 octet. Elle exprime la longueur des éléments de données en nombre d'octets.

Un élément de donnée est constitué de la façon suivante :

- « T » : le type d'élément de donnée,
- « L » : longueur de la donnée (comprise entre 1 et 255). Elle n'est pas intégrée dans le calcul de la longueur de la donnée. Elle exprime le nombre d'octets permettant de transporter la valeur « V » à suivre.
- « V » : valeur de la donnée sur le nombre de caractères défini par la longueur.

Un champ TLV a donc finalement la structure suivante :

Longueur totale	Elément de données 1			Elément de données n		
du champ	Type	Longueur	Valeur	 Type	Longueur	Valeur
	1	1	1	n	n	n

Les éléments de données d'un champ TLV peuvent être placés dans un ordre quelconque. Ils n'apparaissent pas forcément dans l'ordre croissant des types.

Les types relatifs aux données EMV sont systématiquement codés sur 2 octets. Ils sont cadrés à droite et complétés à gauche par des zéros le cas échéant.

Exemple: « 9F35 » (Terminal type) est le codage sur 2 octets du tag EMV « 9F35 ». « 0082 » (Appi. Inter. Prof.) est le codage sur 2 octets du tag EMV « 82 ».

Le codage des éléments de données diffèrent selon le type (caractère / binaire) du champ TLV.

Représentation

#### A. Champs TLV « caractère »

Les éléments de données d'un champ TLV « caractères » sont de type "ans". Ils sont donc codés en ASCII. Chaque élément de donnée est codé de la façon suivante :

- « T »: sur 2 caractères (2 octets),
- « L » : sur 2 caractères (2 octets) ; la longueur est cadrée à droite et complétée par des zéros,
- « V » : sur le nombre de caractères (octets) défini par la longueur.

Exemple: codage du champ 44 (champ TLV LLVAR ans...25)

eprésentation	$(14)_L(AA)_{T1}(4)_{L1}(0021)_{V1}(BD)_{T2}(2)_{L2}(15)_{V2}$			
L	: 14	(longueur totale du champ)		
T1	: AA	(champ erroné)		
L1	: 4	(longueur de V1)		
V1	: 0021	(erreur sur la valeur du champ 2)		
T2	: BD	(numéro d'IB)		
L2	: 2	(longueur de V2)		
V2	: 15	(IB numéro 15)		

Codage ASCII [OE]<sub>T.</sub>

 $\hbox{\tt [41][41]_{T1}[30][34]_{L1}[30][30][32][31]_{V1}}\\$  $\hbox{\tt [42][44]}_{\mathtt{T2}}\hbox{\tt [30][32]}_{\mathtt{L2}}\hbox{\tt [31][35]}_{\mathtt{V2}}$ 

#### В. Champs TLV « binaire »

Chaque élément de donnée est codé de la façon suivante :

- « T » : sur 2 octets codés binaire,
- « L » : sur 1 octet codé binaire,

- « V » : sur le nombre d'octets défini par la longueur. Le format binaire est implicite pour chaque type. La description peut préciser plusieurs données de longueur fixe.

Exemple: codage du champ 55 (champ TLV LLLVAR b...255)

Représentation	$(11)_L(9C)_{T1}(1)_{L1}(00)_{V1}(9F37)_{T2}(4)_{L2}(F56BA536)_{V2}$			
L	: 11	(longueur totale du champ)		
T1	: 9C	(Transaction Type)		
L1	: 1	(longueur de V1)		
V1	: 00			

T2 : 9F37 (Unpredictable Number) (longueur de V2) L2 : 4 V2 : F56BA536 (élément discriminant)

Codage [0B]<sub>L</sub>  $[00][9C]_{T1}[01]_{L1}[00]_{V1}$ 

 $[9F][37]_{T2}[04]_{L2}[F5][6B][A5][36]_{V2}$ 

### 2.2.6.4. Précision sur le codage des types

Certains types contiennent plusieurs éléments de données. Deux cas de figure se présentent :

Le type est de format 'Structure' ; on applique les règles de codage et de cadrage à chaque élément de donnée qui peuvent être de format différent.

Champ XX Format : b...255 Ex 1:

Type FFEE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 6

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	n3	123
Élément de donnée C	n5	456

Codage:

L'élément de donnée A est n1, il est codée sur 1 octet : [01][23] L'élément de donnée B est n3, il est codée sur 2 octets : [00][04][56] L'élément de donnée C est n5, il est codée sur 3 octets :

Soit: [FF][EE]<sub>⊤</sub> [06] [01][01][23][00][04][56]<sub>V</sub>

Ex 2: Champ XX

Type FFEE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 5

Format : b...255

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	b2	5F6
Élément de donnée C	n4	1999

Codage:

L'élément de donnée A est n1, il est codée sur 1 octet : [05][F6] L'élément de donnée B est b2, il est codée sur 2 octets : L'élément de donnée C est n4, il est codée sur 2 octets : [19][99]

[FF][EE]⊤ [05]<sub>L</sub> [01][05][F6][19][99]<sub>V</sub> Soit:

В

Le type n'est pas de format 'Structure' ; on applique les règles de codage et de cadrage au type. Tous les éléments de données sont de format identique.

Champ XX Format : b...255 <u>Ex :</u>

Type FFEE

Format de la donnée : n9 Longueur transportée : 5

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	n3	123
Élément de donnée C	n5	456

Codage: Le format du type étant 'n9', on le code sur 5 octets, les quartets étant attribués à chaque élément de donnée suivant son format. Dans l'exemple, le format du type TLV étant numérique de longueur impaire, la valeur du type est cadrée à droite et complétée par un zéro à gauche.

Soit: [FF][EE]<sub>⊤</sub> [05]<sub>L</sub> [01][12][30][04][56]<sub>V</sub>

А В

### 2.3. <u>DESCRIPTION DES CHAMPS DE DONNEES</u>

### 2.3.1. <u>Liste alphabétique</u>

Le tableau ci-dessous présente une liste alphabétique des données utilisées par le protocole CB2A Autorisation. A chaque donnée est associé le numéro du champ permettant de transporter cette donnée, ainsi que le numéro de souschamp si nécessaire (pour les données transportées dans des champs de structure TLV).

Donnée	N° de champ et de sous-champ
Agent Unique Id	59 type 0603
Amount other	55 type 9F03
Année de la transaction	59 type 0102
Application Cryptogram (ARQC)	55 type 9F26
Application Expiration date	55 type 5F24
Application Identifier (AID)	55 type 9F06
Application Interchange Profile (AIP)	55 type 0082
Application Transaction Counter (ATC)	55 type 9F36
Autorisation, réponse d'identification	38
Capacité additionnelle de lecture de carte	47 type 30
Cardholder verification method (CVM) results	55 type 9F34
Champ erroné	44 type AA
Code activation service	44 type AF
Code activité de l'accepteur	18
Code de traitement	3
Code fonction	59 type 0100
Code gestion de réseau	70
Code gestion de reseau  Code monnaie de la transaction	49
Code pays de l'organisme acquéreur	19
Code pays du système d'acceptation	59 type 0205
Code raison du message	59 type 0101
Code réponse	39
Conditions de la transaction au point de service	25
Conversion de champ	44 type AC
Conversion de champ par l'acquéreur ou le transmetteur	47 type 20
Cryptogram information data	55 type 9F27
Cryptogramme de commerce électronique	59 type 0401
Cryptogramme visuel	59 type 0300
Customer Exclusive Data (CED)	55 type 9F7C
Date d'expiration	14
Date et heure de transmission	7
Date locale de la transaction	13
Dénomination du portefeuille numérique	59 type 0415
Dispositif sans contact	55 type DF86
Données additionnelles portefeuilles numériques	59 type 0417
Données complémentaires de commerce électronique	59 type 0414
Données complémentaires de réponse	44
Données complémentaires nationales	47
Données de réseau	47 type 95
Données d'origine de la transaction	112 type 01
Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact	55 type 56
Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact	55 type DF6B
Données facilitateur de paiement	56 type 0001
Données liées aux cartes à microcircuit	55
Données nationales	59
Données transferts de fonds	112
Eléments de données originaux	90
Environnement Réglementaire et Technique (ERT)	59 type 0200
Erreur de sécurité	44 type AB
Heure locale de la transaction	12
Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de	112 type 03
fonds	
Identifiant transaction fourni par l'accepteur	59 type 0400
Identifiant wallet	59 type 0418
Identification de l'accepteur de carte	42
Identification de l'organisme acquéreur	32
Identification de l'organisme transmetteur	33
	1 00

Type de sécurisation de transaction de commerce électronique

Type de site

Unpredictable number

59 type 0407 47 type 08

55 type 9F37

# 2.3.2. <u>Liste par numéro de champ</u>

Le tableau ci-dessous fournit la liste (triée par numéro de champ) des champs de données utilisés par le protocole CB2A Autorisation, ainsi que leur format.

Bien que tous les champs de la norme ISO 8583 puissent être utilisés, seuls les champs significatifs sont indiqués. Le tableau précise pour chaque champ s'il est utilisé ou non par le protocole CB2A Autorisation.

N°	Туре	Nom	Format	
1		Présence deuxième bitmap		
2		Numéro de porteur	LLVAR	n19
3		Code de traitement		n 6
4		Montant de la transaction		n 12
5		cf norme ISO 8583		n 12
6		cf norme ISO 8583		n 12
7		Date et heure de transmission	MMJJhh	n 10
			mmss	
8		cf norme ISO 8583		n 8
9		cf norme ISO 8583		n 8
10		cf norme ISO 8583		n 8
11		Numéro d'audit		n 6
12		Heure locale de la transaction	hhmmss	n 6
13		Date locale de la transaction	MMJJ	n 4
14		Date d'expiration	AAMM	n 4
15		cf norme ISO 8583	7 0 111111	n 4
16		cf norme ISO 8583		n 4
17		cf norme ISO 8583		n 4
18		Code activité de l'accepteur		n 4
19		Code pays de l'organisme acquéreur		n 3
20		cf norme ISO 8583		n 3
21		cf norme ISO 8583		n 3
22		Mode de lecture du système d'acceptation		n 3
23		Numéro séquentiel de la carte		n 3
23 24		cf norme ISO 8583		n 3
25 25		Conditions de la transaction		n 2
26 26				n 2
		Longueur du code confidentiel		
27	1	Longueur du n° d'autorisation		n 1
28	1	cf norme ISO 8583		x+n 8
29	1	cf norme ISO 8583		x+n 8
30	1	cf norme ISO 8583		x+n 8
31		cf norme ISO 8583		x+n 8
32		Identification organisme acquéreur	LLVAR	n11
33		Ident. de l'organisme transmetteur	LLVAR	n11
34		cf norme ISO 8583	LLVAR	ns28
35		Piste ISO 2	LLVAR	z37
36		cf norme ISO 8583	LLLVAR	z104
37		Numéro de référence d'archivage		an 12
38		Autorisation, réponse d'identification		an 6
39		Code réponse		an 2
40		cf norme ISO 8583		an 3
41		Identification du système d'acceptation		ans 8
42		Identification de l'accepteur de carte		ans 15
43		Nom et adresse de l'accepteur de carte		ans 40
44		Données complémentaires réponse	LLVAR	ans25
	AA	Champ erroné		ans 4,6,8
	AB	Erreur de sécurité		ans 5
	AC	Conversion de champ		ans21
	AF	Code activation service		ans 1
	BB	Numéro de téléphone		ans21
	ВС	Message à destination de l'initiateur de la transaction		ans21
	CA	Informations relatives au traitement du CVV / CVC		ans 1
	CB	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		ans 1
45	-	cf norme ISO 8583	LLVAR	ans76
46		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
47		Données complémentaires nationales	LLLVAR	ans255
т/	08	Type de site	V/\\\	ans8
	20	Conversion de champ par acquéreur (chp 32) ou transmetteur		ans
	20	(chp 33)		u113
		( tone out	ı	1

N°	Type	Nom	Format	
14		-	Format	I = 4
	30	Capacité additionnelle de lecture de carte		n 1
	31	Informations sur le point d'acceptation		n 1
	95	Données de réseau		an50
	96	SIRET		ans 14
	97	IDPA		ans 8
	A0	IDSA		ans 8
48		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
49		Code monnaie de la transaction		n 3
50		cf norme ISO 8583		n 3
51		cf norme ISO 8583		n 3
52		cf norme ISO 8583		b 8
	_			n 16
53		Informations liées à la sécurité		_
54		Montants supplémentaires	LLLVAR	an120
55		Données liées aux cartes à microcircuit	LLLVAR	b255
	0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans		ans76
		contact		
	0057	Track 2 equivalent data		b19
	0071	Issuer Script Template1		b128
	0072	Issuer Script Template2		b128
	0082	Application Interchange Profile (AIP)		b 2
	0091	Issuer Authentication Data		b 816
	0095	Terminal Verification Results (TVR)		b 5
	009C	Transaction type		n 2
	5F24	Application Expiration Date	YYMMD	n 6
			D	
	9F03	Amount(Other)		n 12
	9F06	Application identifier (AID)		b 516
	9F10	Issuer application data		b32
	9F26	Application Cryptogram		b 8
	9F27	Cryptogram Information Data		b 1
	9F33	Terminal capabilities		b 3
	9F34	Cardholder verification method (CVM) results		b 3
	9F35	Terminal Type (Type de Terminal)		n 2
	9F36	Application Transaction Counter (ATC)		b 2
	9F37	Unpredictable Number		b 4
	9F66	Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	structure	4
	9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans	Structure	b19
	9100			D19
	0570	contact		1 00
	9F7C	Customer Exclusive Data (CED)		b32
	DF68	Kernel ID utilisé		b 1
	DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit		n 2
	DF81	Type d'application carte		n 1
	DF85	Résultat du traitement du terminal (RTT)		b 5
	DF86	Dispositif sans contact		b35
	FF00	Issuer script results		b5
56	1100	Données additionnelles	LLLVAR	b255
30	0001			
	0001	Données facilitateur de paiement	structure	27
	0002	Indicateur sélection application		n2
	0003	Marque choisie		b1
57		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
58		Identif. de la machine ayant répondu	LLLVAR	ans255
59		Données nationales	LLLVAR	b255
	0100	Code fonction		n 3
	0101	Code raison du message		n 4
	0102	Année de la transaction		n 2
	0200	Environnement réglementaire et technique de la transaction	1	n 2
	0201	ITP du système d'acceptation	1	n 12
	0202	Numéro de contrat accepteur		n 7
	0203	Numéro logique du système d'acceptation		n 3
	0204	Numéro logique du point d'acceptation		n 3
	0205	Code pays du système d'acceptation		n 3
	0207	Montant cumulé par porteur		n 12
	020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	1	b 516
	0205		1	n 12
		ITP du point d'acceptation	otm - ot	
	0300	Cryptogramme visuel	structure	1, 3 ou 4
	0301	Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	structure	2
	0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur		b 20
	0401	Cryptogramme de commerce électronique		b 2040
		•	_	_

NIO	T - 1	NI.		
N°	Туре	Nom	Format	
	0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique		n 2
	0409	Informations relatives au traitement de cryptogramme		anp 1
		commerce électronique		ср .
	0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur		ans 2
	0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce		an 1
		électronique		
	0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance	structure	4
		sécurisé		
	0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié		b 1
	0414	Données complémentaires de commerce électronique	otruoturo	
			structure	
	0415	Dénomination du portefeuille numérique		an 2
	0416	Indicateur de commerce électronique		an 2
	0417	Données additionnelles portefeuilles numériques		an1224
	0418	Identifiant wallet		n6
	0603	Agent Unique Id		an 5
-				
	0800	Type de facture/procédure		n 2
	0805	Services optionnel supportés (domaine accepteur)		b 2
60		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans1
61		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans3
62		Réservé pour usage privé	LLLVAR	ans255
63		Réservé pour usage privé	LLLVAR	ans255
64		cf norme ISO 8583	ļ	b 8
65	<u> </u>	cf norme ISO 8583	<u> </u>	b 11
66		cf norme ISO 8583		n 1
67		cf norme ISO 8583	1	n 2
68		cf norme ISO 8583	<del>                                     </del>	n 3
69		cf norme ISO 8583		n 3
70		Code gestion réseau		n 3
71		cf norme ISO 8583		n 4
72		cf norme ISO 8583		n 4
73		cf norme ISO 8583		n 6
		CI HOITHE 15O 6563		
74		cf norme ISO 8583		n 10
75		cf norme ISO 8583		n 10
76		cf norme ISO 8583		n 10
77		cf norme ISO 8583		n 10
78				n 10
70		cf norme ISO 8583		
79		cf norme ISO 8583		n 10
80		cf norme ISO 8583		n 10
81		cf norme ISO 8583		n 10
82		cf norme ISO 8583		n 12
83		cf norme ISO 8583		n 12
84		cf norme ISO 8583		n 12
85		cf norme ISO 8583		n 12
86		cf norme ISO 8583		n 16
87		cf norme ISO 8583		n 16
88		cf norme ISO 8583		n 16
	-			
89		cf norme ISO 8583	ļ	n 16
90		Eléments de données originaux		n 42
91		cf norme ISO 8583	<u> </u>	an 1
92		cf norme ISO 8583		an 2
93		cf norme ISO 8583	1	an 5
			+	
94		cf norme ISO 8583		an 7
95		Montant de remplacement		an 42
96		cf norme ISO 8583		b 8
97		cf norme ISO 8583		x+n 16
98		cf norme ISO 8583	1	ans 25
		cf norme ISO 8583	111//	
99			LLVAR	n11
100		cf norme ISO 8583	LLVAR	n11
101	<u> </u>	cf norme ISO 8583	LLVAR	ans17
102		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans28
103		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans28
104	1	cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans100
105		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
106		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
107		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
108		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
	-			
109		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
110		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255

N°	Туре	Nom	Format	
111		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
112		Données transferts de fonds	LLLVAR	ans255
	01	Données d'origine de la transaction		ans 299
	03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de		an 2
		transfert de fonds		
113		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
114		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
115		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
116		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
117		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
118		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
119		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
120		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
121		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
122		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
123		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
124		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
125		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
126		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
127		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
128		cf norme ISO 8583		b8

#### 2.3.3. <u>Définition des champs de données utilisés</u>

Ce paragraphe définit les champs de données utilisés par les protocoles applicatifs. Ces champs sont un sous-ensemble de ceux prévus par la norme ISO 8583. La définition donnée ici est plus restrictive que celle de la norme afin de faciliter la mise en œuvre et d'indiquer les choix effectués pour les cartes bancaires françaises et étrangères.

Pour chaque champ défini, le libellé utilisé dans la norme ISO 8583 version anglaise est précisé, entre parenthèses.

Tout type non défini dans CB2A Autorisation est réservé à usage CB, sauf s'il est expressément déclaré à usage privé dans le dictionnaire.

Toute valeur d'une donnée non définie dans CB2A Autorisation est réservée à usage CB, sauf si elle est expressément déclarée à usage privé dans le dictionnaire.

Tout champ non défini dans CB2A - AUTORISATION mais défini dans la norme ISO 8583 peut être utilisé dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

## Principes de base retenus :

- tout champ de donnée décodable\* reçu et attendu est traité conformément aux spécifications,
- tout champ de donnée décodable\* reçu et non attendu n'est pas traité. Il n'est pas retransmis et ne provoque pas de rejet,
- tout champ de donnée explicitement déclaré avec une condition « obligatoirement absent », si reçu, fait l'objet d'un reiet.
- toute donnée non décodable\* reçue fait l'objet d'un rejet.

\*Un champ de donnée est décodable si sa structure est décrite dans le dictionnaire et est conforme à la description.

- Fixe : le format du champ de données est décrit
- Variable sans TLV : le format du champ de données est décrit
- Variable avec TLV: le champ de données est muni de la structure TLV ( le type n'est pas forcément décrit)

Octobre 2015

CHAMP 2

Champ 2	Formet IIIVAD n 40
Champ 2	Format : LLVAR n19

Numéro de porteur (Primary Account Number).

Ce champ contient le numéro de porteur issu de la carte.

Champ 3 Format: n6

Code de traitement (Processing code).

□ Description de la transaction\_

\_ n2

Valeur	Description
00	Achat de biens ou services
10	Transaction financière sans délivrance d'espèces (demande de virement,)
11	Quasi-cash
14	Capture de carte
15	Autorisation à délivrer un certificat
17	Retrait au guichet
18 à 19	Réservé pour usage privé
20	Crédit (retours)
28	Retour Quasi-Cash
30	Interrogation sur disponibilité de fond
36	Interrogation (duplicata)
37	Restitution de carte
41	Transfert de fonds, débit
42	Transfert de fonds, crédit
90 à 99	Réservé pour usage privé

☐ Type de compte affecté au débit \_\_\_

\_ n2

Valeur Descri	iption
	sans particularité de débit é de recouvrement

☐ Type de compte affecté au crédit \_

n2

Valeur	Description
00	Achat sans particularité de crédit

Champ 4 Format : n12

# Montant de la transaction (Amount, transaction).

Montant de la transaction exprimé dans la monnaie locale de l'acquéreur ou du lieu d'origine de la transaction.

Le montant est exprimé dans la plus petite unité de la monnaie dont la liste figure dans le document ISO 4217. La monnaie est précisée dans le champ 49.

Octobre 2015 18

CHAMP 7

Champ 7 Format : MMJJhhmmss n10

Date et heure de transmission (Date and time, transmission).

Date et heure GMT auxquelles le message est émis. Une fois positionnée, cette donnée reste inchangée pendant toute la durée du message.

Remarque : il s'agit de la date et heure d'émission du message et non celles du début de la transaction.

Champ 11 Format : n6

### Numéro d'audit (System trace audit number).

Géré par l'initiateur, ce champ permet de référencer la transaction de manière unique.

Cette référence de transaction doit être unique pour un acquéreur (champ 32), un accepteur (champ 42), un identifiant de terminal (champ 41), une date (champ 13) et une heure (champ 12) donnés.

Pour une application d'un système d'acceptation, le champ 11 doit référencer de manière unique la transaction entre deux sessions de télécollecte.

Champ 12 Format : hhmmss n6

#### Heure locale de la transaction (Time, local transaction).

Heure locale à laquelle la transaction a été effectuée dans les locaux de l'accepteur de carte. L'heure locale, une fois positionnée, reste inchangée pendant toute la durée de la transaction.

Les secondes non éditées sur le ticket des terminaux de paiement sont à zéro dans le champ 12.

Champ 13 Format : MMJJ n4

# Date locale de la transaction (Date, local transaction).

Date locale à laquelle la transaction a été effectuée dans les locaux de l'accepteur de carte. La date locale, une fois positionnée, reste inchangée pendant toute la durée de la transaction.

Champ 14 Format : AAMM n4

# Date d'expiration (Date, expiration).

Date de fin de validité de la carte.

Quand il est présent, ce champ doit contenir une valeur significative, conforme à la structure AAMM .

Champ 18 Format : n4

# Code activité de l'accepteur (Merchant's type).

Code indiquant le type d'activité de l'accepteur.

Ce code correspond au MCC (Merchant Category Code).

Quand il est présent, ce champ doit contenir une valeur significative. Les dernières mises à jour ainsi que les valeurs de ce champ sont spécifiées dans l'annexe A de la norme ISO 18245.

Octobre 2015 19

Снамр 19

Champ 19 Format : n3

Code pays de l'organisme acquéreur (Acquiring institution, country code).

Sa codification doit être conforme à la norme ISO 3166.

La norme ISO 3166 prévoit trois codages :

- un codage alphabétique sur 2 caractères,
- un codage alphabétique sur 3 caractères,
- un codage numérique sur 3 caractères.

Pour le champ 19, la norme ISO 8583 ne retient que le codage numérique sur 3 caractères.

Champ 22 Format : n3

Mode de lecture du système d'acceptation(Point of service entry mode).

Les valeurs retenues sont :

□ Mode de lecture du n° porteur \_\_\_\_\_ quartets 1 et 2

Valeur	Description	
00	Non spécifié	
01	Manuel	
02	Zone magnétique (piste ISO 2 ou piste ISO 1) uniquement	
03	Code barre	
04	Lecture optique	
05	Accès microcircuit uniquement(1)	
07	Transaction puce sans contact utilisant les données puce EMV	
81	Piste magnétique ISO 2, traitement mode dégradé carte à microcircuit (non utilisable en retrait GAB à puce)(2)	
82	lssu d'un serveur	
83-89	Réservé pour usage privé	
91	Transaction puce sans contact utilisant les données piste	
92-99	Réservé pour usage privé	

Le(s) résultat(s) de(s) tentative(s) d'accès au microcircuit est(sont) présent(s) dans le champ 55 type DF80.

#### □ Capacité de saisie du code confidentiel\_\_\_\_\_

\_ quartet 3

Valeur	Description
0	Non spécifié
1	Saisie du code confidentiel
2	Pas de saisie du code confidentiel
8-9	Réservé pour usage privé

Le mode de lecture du n° porteur caractérise aussi le mode de lecture de la date de fin de validité. La capacité de saisie du code confidentiel correspond à l'action réellement effectuée pour l'opération en cours.

Champ 23 Format : n3

Numéro séquentiel de la carte (Card Sequence Number).

Numéro permettant de distinguer des cartes affectées pour un même Numéro de porteur (champ 2).

<sup>(2)</sup> Le(s) résultat(s) de(s) tentative(s) d'accès au microcircuit peut (peuvent) être présent(s) dans le champ 55 type DF80, s'il(s) est(sont) disponible(s).

Octobre 2015 20

**CHAMP 25** 

Champ 25 Format : n2

#### Conditions de la transaction au point de service (Point of service condition code).

Toute valeur du champ 25 non définie dans le présent dictionnaire mais conforme à la norme ISO 8583 peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Les valeurs retenues sont :

Valeur	Description
00	Conditions normales
01	Client non présent
02	Terminal libre-service pouvant conserver la carte
03	Suspicion de fraude de la part du commerçant
07	Demande par téléphone (via centre d'appels)
08	Achat par correspondance ou téléphone
10	Identité du client vérifiée
11	Suspicion de fraude
12	Raisons de sécurité
15	Terminal à domicile
27	Terminal libre service n'ayant pas la capacité de conserver la carte
52-99	Réservé pour usage privé

Si plusieurs conditions spéciales existent, il est recommandé de donner une priorité aux codes descriptifs de fraude ou de sécurité.

Ensuite, il est conseillé de donner la priorité à la description la plus spécifique et non à la description générale.

Champ 27 Format: n1

Longueur du numéro d'autorisation (Autorisation identification response length).

Longueur maximale du numéro d'autorisation que le demandeur sait traiter.

Champ 32 Format : LLVAR n...11

Identification de l'organisme acquéreur (Acquiring institution identification code).

Ce champ permet d'identifier l'acquéreur de la transaction, c'est-à-dire l'organisme responsable de la présentation de la transaction.

Le champ 32 contient l'identifiant de la banque acquéreur.

Sa structure est:

□ BIN banque\_\_\_\_\_\_ n6

□ Code banque \_\_\_\_\_\_ n5

Champ 33 Format : LLVAR n...11

Identification de l'organisme transmetteur (Forwarding institution identification code).

Le champ 33 identifie les organismes intermédiaires entre l'accepteur et l'acquéreur.

Octobre 2015 21

**CHAMP 35** 

Champ 35 Format : LLVAR z...37

Piste ISO 2 (Track 2 data).

Contenu de la piste ISO 2 conformément à la norme ISO 7813.

Champ 37 Format: an12

Numéro de référence d'archivage (Retrieval reference number).

Champ 38 Format : an6

Autorisation, réponse d'identification (Authorization identification response).

Le champ 38 est positionné dans une réponse exclusivement par l'émetteur.

Champ 39 Format : an2

# Code réponse (Response code).

Ce champ contient:

- dans un message question : la raison d'une demande,
- dans un message réponse : le résultat de la réponse à la demande.

Toute valeur du champ 39 non définie dans le présent dictionnaire mais conforme à la norme ISO 8583 peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

La liste des codes réponses utilisables est donnée ci-dessous.

Valeur	Description
00	transaction approuvée ou traitée avec succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	accepteur invalide
04	conserver la carte
05	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
08	approuver après identification
10	approuvée partiellement
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
17	annulation client
20	réponse erronée (erreur dans le domaine serveur)
21	transaction non éxécutée
25	impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur inconnu
32	transaction partiellement réalisée
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier
57	transaction non permise à ce porteur

Octobre 2015 22

**Снамр 41** 

Valeur	Description
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur
61	montant de retrait hors limite
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
90	arrêt momentané du système
91	émetteur de cartes inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de surveillance globale
98	serveur indisponible routage réseau demandé à nouveau
99	incident domaine initiateur

Les valeurs utilisées par les différents services (paiement de proximité, vente à distance,...) ainsi que les actions associées (forçage, blocage,...) sont précisées dans les services.

Cł	namp 41 Format	: ans8
lde	entification du système d'acceptation (Card acceptor terminal identification).	
Tra	ansporte le contenu de l'enveloppe 41 fournie lors du téléparamétrage.	
Cł	namp 42 Format :	ans15
lde	entification de l'accepteur de carte (Card acceptor identification code).	
Tra	ansporte le contenu de l'enveloppe 42 fournie lors du téléparamétrage.	
Cł	namp 43 Format :	ans40
No	om et adresse de l'accepteur de carte (Card acceptor name/location).	
Le	champ est structuré de la façon suivante :	
	Nom, ville et région	ans38
	Les données sont séparés par un « anti-slash » (« \ »). Comme tout champ de type « ans » de longueur fixe, la structure « nom\ville\région » est justifiée à gauche par des blancs à droite.	et complétée
	Pays	_ ans2
	Cette donnée est codée selon la codification alphabétique conforme à l'ISO 3166 (France : « FR »).	
<b>Ex</b> a) <i>b)</i> <i>c)</i>	DURAND\PARIS\07	

Volume 2 Version 1.5.0

**CHAMP 44** 

Champ 44 Format: LLVAR ans...25

#### Données complémentaires de réponse (Additionnal response data).

Le champ 44 a une structure de type TLV (Type Longueur Valeur).

• Structure des éléments de données :

# □ Type d'élément de donnée

ans2

Туре	Description			
AA	Champ erroné			
AB	Erreur de sécurité			
AC	Conversion de champ			
AF	Code activation service			
BB	Numéro de téléphone			
ВС	Message à destination de l'initiateur de la transaction			
CA	Informations relatives au traitement du CVV / CVC			
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme			
RA-ZZ	Réservé pour usage privé			

#### Longueur de la donnée

Les deux caractères de la longueur ne sont pas compris dans la longueur de la donnée. La longueur est cadrée à droite et complétée par le caractère zéro.

#### □ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la donnée dépendent du type d'élément de donnée.

Les valeurs de champ 44 possibles sont indiquées dans la liste des types d'éléments de données.

# TYPE = AA: CHAMP ERRONE

Format de la donnée : ans4, 6, 8

Longueur transportée : 4, 6 ou 8

#### La variable contient :

- le numéro du champ erroné sur 3 caractères,
- éventuellement le type du sous-champ erroné, sur 2 ou 4 caractères, s'il s'agit d'un champ de type TLV, ou la position de début du sous-champ erroné, sur 2 caractères, s'il s'agit d'un champ comportant plusieurs sous-champs consécutifs.

un code précisant s'il s'agit :

• • • •	oue proclount on ought.		
1	erreur de valeur		
2	erreur de format		
3	absence injustifiée d'un champ		

Le type AA peut donner des informations sur des champs erronés, dans certains cas de codes réponses :

- champ 39=20 (erreur de sécurité dans le domaine serveur) et champ 39=30 (erreur de format) : le type AA identifie le champ erroné (ainsi qu'éventuellement le sous-champ),
- champ 39=12 (transaction invalide): le type AA peut identifier le champ 001 (bitmap) pour indiquer que la transaction n'a pas été comprise, le champ 003 (code traitement) pour indiquer que le service associé n'est pas ouvert,...
- champ 39=13 (montant invalide): le type AA peut indiquer, dans le cas d'un redressement, quel est le montant invalide (champ 4 ou champ 95),
- champ 39=25 (impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier) : le type AA peut indiquer, dans le cas d'un redressement, le champ (et sous-champs éventuels) empêchant le rapprochement (champ absent ou erroné),

Le champ 44 peut contenir plusieurs informations de type champ erroné.

Octobre 2015 24

**CHAMP 44** 

1	T./	AD.	F	DE SECURITI	
~	1 VDL —	4R -	FUULIU	DE SECTION	_

Format de la donnée : ans5 Longueur transportée : 5

# > TYPE = AC: CONVERSION DE CHAMP

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21.

Le type AC est utilisé pour donner des informations sur des valeurs de champs ayant été converties : il permet le transport de l'ancienne valeur du champ et du responsable de la conversion.

La variable contient :

le responsable de la conversion sur 1 caractère :

0	e-rsb	
1	passerelle Visa	
2	passerelle Mastercard	
9 autre		

- le numéro du champ ayant été converti sur 3 caractères,
- la valeur initiale du champ converti sur n caractères.

Le champ 44 peut contenir plusieurs informations de type conversion de champ.

#### > TYPE = AF: CODE ACTIVATION SERVICE

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

La donnée permet de déclarer une instruction d'appel, transmise par un système acquéreur à un système d'acceptation :

1	aucune activation d'appel		
2	activer Téléparamétrage		
3	3 activer Télécollecte		
4	RUF		

#### > TYPE = BB: NUMERO DE TELEPHONE

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21

La variable contient :

- l'indicatif téléphonique du pays sur 3 caractères (éventuellement précédé par des blancs),
- le numéro de téléphone du correspondant (indicatif régional inclus).

Le type BB peut être utilisé notamment dans le cas d'une procédure d'appel émetteur, pour indiquer un numéro de téléphone à contacter.

### > Type = BC: Message a destination de l'initiateur de la transaction

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21

La variable contient un libellé à destination de l'initiateur de la transaction.

□ Caractère de contrôle \_\_\_\_\_ ans1

	1	Impression	
Γ	2	Affichage	
Γ	3	Impression et affichage	
Γ	4	Impression pour le porteur uniquement	

Octobre 2015 25

ans2

**CHAMP 47** 

5	Affichage pour le porteur uniquement	
6	Impression et affichage pour le porteur uniquement	
7	Impression pour l'accepteur uniquement	
8	Affichage pour l'accepteur uniquement	
9	Impression et affichage pour l'accepteur uniquement	
Α	Impression pour l'accepteur et le porteur	
В	Affichage pour l'accepteur et le porteur	
С	Impression et affichage pour l'accepteur et le porteur	
F	Réservé privé	

□ Libellé de la réponse\_\_\_\_\_ans…2

#### ➤ TYPE = CA: INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DU CVV/CVC

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

#### Type = CB: Informations relatives au controle du cryptogramme

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

Champ 47 Format : LLLVAR ans...255

# Données complémentaires nationales (Additional data – national).

Le champ 47 a une structure de type TLV (Type Longueur Valeur).

• Structure des éléments de données :

□ Type d'élément de donnée \_\_\_\_\_

Pour le protocole CB2A Autorisation, les valeurs possibles pour le type sont :

Туре	Description	Répétabilité
08	Type de site	
20	Conversion de champ par acquéreur (chp 32) ou transmetteur (chp 33)	X
24	Numéro de dossier	
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	
31	Informations sur le point d'acceptation	
95	Données de réseau	
96	SIRET	
97	IDPA	
A0	IDSA	

□ Longueur de la donnée	ans2
-------------------------	------

Les deux caractères de la longueur ne sont pas compris dans la longueur de la variable. La longueur est cadrée à droite et complétée par le caractère zéro.

# □ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

• Contenu des éléments de données selon leur type :

Octobre 2015

**CHAMP 47** 

#### ightharpoonup TYPE = 08: TYPE DE SITE

Format de la donnée : ans...8

Longueur transportée : ...8

Cette donnée fait partie de l'unité de vente. Elle permet la localisation d'un point de vente (cf. SICB).

#### > Type = 20: Conversion de Champ par acquereur ou transmetteur

Format de la donnée : ans...

Longueur transportée : variable

La variable contient :

- le numéro du champ converti codé sur 3 caractères,
- la valeur initiale du champ converti codée sur n caractères.

Si un même champ subit plusieurs conversions, seule la première alimente le champ 47 type 20.

Le champ 47 peut contenir plusieurs informations de type conversion de champ (informations relatives à des champs différents).

# > Type = 24: Numero de dossier

Format de la donnée : anp12

Longueur transportée : 12

Référence une facture de location et identifiée comme telle par le responsable de l'archivage (acquéreur ou accepteur sous la responsabilité de l'acquéreur). Ce champ est identique pour les différentes demandes d'autorisation liées à cette facture.

#### ➤ TYPE = 30: CAPACITE ADDITIONNELLE DE LECTURE DE CARTE

Format de la donnée : n 1

Longueur transportée : 1

Valeur	Description	
1	Application sans contact active	

#### > TYPE = 31: INFORMATIONS SUR LE POINT D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n 1

Longueur transportée : 1

Valeur	Description
1	Solution d'acceptation mobile

#### ➤ TYPE = 95 : DONNEES DE RESEAU (NETWORK DATA)

Format de la donnée : an...50

Longueur transportée : ...50

Données de réseau incluant un numéro de référence généré par le système d'autorisation.

### > TYPE = 96: SIRET

Format de la donnée : ans14

Longueur transportée : 14

# ➤ TYPE = 97: IDPA

Format de la donnée : ans8

Longueur transportée : 8

Octobre 2015 27

Снамр 49

Format : n16

$\triangleright$	$T_{YPE} =$	A A .	
~	1 VPF =	$\Delta u$	11 15 4

Format de la donnée : ans8

Longueur transportée : 8

Champ 49 Format: n3

Code monnaie de la transaction (Currency code, transaction).

Indique la monnaie utilisée pour exprimer le montant de la transaction défini dans le champ 4. C'est le code monnaie locale de l'acquéreur ou du lien d'origine de la transaction.

La liste des codes figure dans le document ISO 4217.

Pour information:

être:

Champ 53

Le code pour l'EURO est 978.

Inf	formations liées à la sécurité (Security related control information).	
	e champ 53 contient des informations nécessaires à l'exploitation des données liées à la sécurité essage.	contenues dans le
	Non utilisé	quartet 1
	Vérifications utilisées par le demandeur	quartet 2
	Seul l'élément 'Vérifications effectuées par le demandeur' du champ 53 est actuellement utilisé.	Les valeurs peuvent

0	code confidentiel non contrôlé par le demandeur	
1	code confidentiel contrôlé et correct	
2	code confidentiel contrôlé et incorrect	
3	code confidentiel contrôlé et incorrect, nombre maximal d'essais atteint	

□ Non utilisé \_\_\_\_\_ quartet 3 à 16

Champ 54 Format : LLLVAR ans...120

# Montants supplémentaires (Amounts, additional)

Ce champ contient un maximum de six éléments de donnée s. Chaque élément de données se décompose en quatre parties de longueurs fixes définies ci-dessous.

□ Type de compte \_\_\_\_\_\_ n2

Valeurs	Description	
00	Transaction sans particularité de débit	
30	ransaction à crédit.	

□ Type de montant\_\_\_\_\_ n2

Valeurs	Description	
57	Montant d'origine	

Un type de montant peut être présent dans plusieurs éléments de données.

CHAMP 55	

Code monnaie  La liste des codes figure dans le document ISO4217. La liste utilisée est la liste numérique.	n3
Montant Le 'x' du format décrit le sens du montant (D ou C).	(x+n12) an13

Champ 55 Format : LLLVAR b...255

# Données liées aux cartes à microcircuit (Integrated circuit card system related data)

Le champ 55 est utilisé pour le transport de toutes les données liées au microcircuit (exemple : les données nécessaires dans le cadre de l'acceptation de cartes EMV).

En ce qui concerne EMV :

- les données sont transportées en binaire sans aucune transcodification,
- les formats des données indiqués sont repris des spécifications EMV.

# □ Type d'élément de la donnée \_\_\_\_\_\_ b2

Type	Description	Répét.
	Données spécifiques EMV	
0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact	
0057	Track 2 equivalent data	
0071	Issuer Script Template1	X
0072	Issuer Script Template2	X
0082	Application Interchange Profile (AIP)	
0091	Issuer Authentication Data	
0095	Terminal Verification Results (TVR)	
009C	Transaction type	
5F24	Application Expiration Date	
9F03	Amount(Other)	
9F06	Application identifier (AID)	
9F10	Issuer application data	
9F26	Application Cryptogram	
9F27	Cryptogram Information Data	
9F33	Terminal capabilities	
9F34	Cardholder verification method (CVM) results	
9F35	Terminal Type (Type de Terminal)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	
9F37	Unpredictable Number	
9F66	Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	
9F6B	Données équivalentes a la piste ISO2 lues en mode sans contact	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	
FF00	Issuer script results	X

Туре	Description	Répét.
	Données spécifiques CB	
DF68	Kernel ID utilisé	
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	Х
DF81	Type d'application carte	
DF85	Résultat du traitement du terminal (RTT)	
DF86	Dispositif sans contact	

□ Longuour do la donnée		h1

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

□ Valeur de la donnée.

Octobre 2015 29

**CHAMP 55** 

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

#### > Type = 0056: Donnees equivalentes a la piste ISO1 lues en mode sans contact

Format de la donnée : ans...76 Longueur transportée : ...76

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO1 (telle que définie dans la norme ISO 7813) et contenus dans une application microcircuit sans contact.

Les séparateurs de champ sont conservés. Les délimiteurs de début et de fin ainsi que le caractère de contrôle LRC ne doivent pas être transmis.

Le champ 55 type 0056 contient les données équivalentes à la piste ISO1 dans leur intégralité, telles qu'elles ont été lues en mode sans contact.

#### > TYPE = 0057: TRACK 2 EQUIVALENT DATA

Format de la donnée : b...19 Longueur transportée : ...19

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO2 telle que définie dans ISO/IEC 7813, excluant les caractères de début et de fin ainsi que le LRC.

#### ➤ TYPE = 0071: ISSUER SCRIPT TEMPLATE 1

Format de la donnée : b...128 Longueur transportée : ...128

Contient des données propres à l'émetteur transmises au microcircuit **avant** l'exécution de la **seconde** commande "Generate AC".

Cette donnée peut être notamment composée d'une ou plusieurs données 'Issuer Script Command' (tag 86), utilisées unitairement dans le dialogue Terminal-Carte.

**ATTENTION**: Cette donnée est répétable. Cependant la longueur totale de l'ensemble des occurences de ces données ne doit pas dépasser 128 octets. Dans ce cas précis, la longueur d'une occurrence ne se limite pas à la seule longueur de la valeur mais à la longueur totale de la structure TLV i.e.

nb occurrences \* 3 (3 octets pour le type et la longueur) + ∑longueur valeur ≤ 128.

# > Type = 0072: ISSUER SCRIPT TEMPLATE 2

Format de la donnée : b...128 Longueur transportée : ...128

Contient des données propres à l'émetteur transmises au microcircuit **après** l'exécution de la **seconde** commande "Generate AC".

Cette donnée peut être notamment composée d'une ou plusieurs données 'Issuer Script Command' (tag 86), utilisées unitairement dans le dialogue Terminal-Carte.

**ATTENTION**: Cette donnée est répétable. Cependant la longueur totale de l'ensemble des occurences de ces données ne doit pas dépasser 128 octets. Dans ce cas précis, la longueur d'une occurrence ne se limite pas à la seule longueur de la valeur mais à la longueur totale de la structure TLV i.e.

nb\_occurrences \* 3 (3 octets pour le type et la longueur) + ∑longueur\_valeur ≤ 128.

#### > Type = 0082: Application Interchange Profile (AIP)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Indique les fonctions spécifiques de l'application microcircuit (information fournie par la carte).

Octobre 2015

**CHAMP 55** 

► Type = 0091: Issuer Authentication Data

Format de la donnée : b8...16 Longueur transportée : 8...16

Données transmises à la carte pour l'authentification de l'émetteur.

> Type = 0095: Terminal Verification Results (TVR)

Format de la donnée : b5 Longueur transportée : 5

Résultat des différents contrôles effectués par le système d'acceptation.

> TYPE = 009C: TRANSACTION TYPE

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Contient le type de transaction utilisé pour un "Application Usage Control" (Application Usage Control (AUC) concept EMV correspondant au code service). La correspondance entre les valeurs privées du champ 3 et leur équivalent à renseigner dans la donnée « transaction Type» (champ 55 type 009C) est la suivante:

Valeur privée du champ 03		Vale	eur correspondante du champ 55 type 009C
11	quasi-cash	00	achat de biens ou de services
17	retrait guichet	01	retrait
28	retour quasi-cash	20	crédit : retours

> Type = 5F24: Application Expiration Date

Format de la donnée : n6 (YYMMDD) Longueur transportée : 3

Contient la date de fin de validité de l'application carte EMV.

> TYPE = 9F03: AMOUNT OTHER

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Ce type peut contenir le montant secondaire associé à une transaction (pour le Cash back par exemple).

> Type = 9F06: Application Identifier (AID)

Format de la donnée : b5...16 Longueur transportée : 5...16.

Contient l'identifiant de l'application carte (cf ISO 7816-5).

➤ TYPE = 9F10: ISSUER APPLICATION DATA (IAD)

Format de la donnée : b...32 Longueur transportée : ...32

Contient les données que l'émetteur désire voir remonter dans les messages d'autorisation.

Volume 2 Version 1.5.0

## DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Octobre 2015 31

**CHAMP 55** 

> TYPE = 9F26: APPLICATION CRYPTOGRAM

Format de la donnée : b8 Longueur transportée : 8

Certificat retourné par le microcircuit en réponse à une commande de génération de cryptogramme. Ce certificat permet d'authentifier la carte.

> Type = 9F27: Cryptogram Information Data

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Code indiquant le type de certificat retourné par le microcircuit et l'action à réaliser par le système d'acceptation.

> Type = 9F33: TERMINAL CAPABILITIES

Format de la donnée : b3 Longueur tranportée : 3

Indique toutes les capacités du terminal sous forme de tableau de bits.

➤ Type = 9F34: CARDHOLDER VERIFICATION METHOD (CVM) RESULTS

Format de la donnée : b3 Longueur transportée : 3

Indique le résultat de la dernière méthode d'authentification du porteur de la carte.

> TYPE = 9F35: TERMINAL TYPE (TYPE DE TERMINAL)

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Code indiquant l'environnement d'un système d'acceptation, ses capacités en communication et ses contrôles opérationnels.

> Type = 9F36: Application Transaction Counter (ATC)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Indique le numéro de la transaction traitée'par l'application carte (Compteur incrémenté par le microcircuit).

TYPE = 9F37: UNPREDICTABLE NUMBER

Format de la donnée : b4 Longueur transportée : 4

Variable unique associée à la génération de l'ARQC (élément discriminant).

> Type = 9F66: TERMINAL TRANSACTION QUALIFIERS (TTQ)

Format de la donnée : structure Longueur transportée : 4

Etat du terminal lors de la transaction.

Octobre 2015

**CHAMP 55** 

# ➤ TYPE = 9F6B: DONNEES EQUIVALENTES A LA PISTE ISO2 LUES EN MODE SANS CONTACT

Format de la donnée : b...19 Longueur transportée : ...19

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO2 (telle que définie dans la norme ISO 7813) et contenus dans une application microcircuit sans contact.

Les séparateurs de champ sont conservés. Les délimiteurs de début et de fin ainsi que le caractère de contrôle LRC ne doivent pas être transmis.

Le champ 55 type 9F6B contient les données équivalentes à la piste ISO2 dans leur intégralité, telles qu'elles ont été lues en mode sans contact.

Lorsque cette donnée est composée d'un nombre impair de caractères significatifs elle est complétée à droite par un quartet de valeur 'F' hexadécimal.

#### > Type = 9F7C: Customer Exclusive Data (CED)

Format de la donnée : b..32 Longueur transportée : ..32

Contient des données à transmettre à l'émetteur.

#### > Type = DF68: Kernel ID utilise

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Identifiant du Kernel utilisé pour le traitement de la transaction.

#### > Type = DF80: Resultats des traitements effectues sur le microcircuit

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

La variable précise les résultats des traitements effectués par le système d'acceptation sur le microcircuit de la carte.

	SIGNIFICATION
Valeurs (	Dx : Traitements de base
00 01	microcircuit traité sans erreur lecteur du microcircuit hors service ou déconnecté
Valeurs '	x : Contrôles du microcircuit sans réponse correcte à la RAZ
10	Pas de réponse à la RAZ

Le champ 55 peut contenir plusieurs informations de type résultats des traitements effectués sur le microcircuit.

# > TYPE = DF81 : TYPE D'APPLICATION CARTE

Format de la donnée : n1 Longueur transportée : 1

2 EMV

3 Microcircuit sans contact contexte piste

#### > Type = DF85: RESULTAT DU TRAITEMENT TERMINAL(RTT)

Format de la donnée : 55 Longueur transportée : 5

Contient le résultat des différents contrôles effectués par le terminal pour un paiement en mode puce sans contact.

Octobre 2015 33

CHAMP 56

>	TYPE = DF8	86: DISPOSI	TIF SANS CONTACT		
	Format de la	a donnée : b35		Longueur transportée :35	
	Cette donné • Su • Su	Facteur de Forme ée est composée : r 2 octets : r 1 octet : squ'à 32 octets :	du tag contenant le facteur de de la longueur		
>	TYPE = FF00	O: ISSUER	SCRIPT RESULTS		
	Format de la	a donnée : b5		Longueur transportée :5	
	Indique le ré	ésultat du traiteme	ent d'un issuer script.		
C	hamp 56			Format	: LLLVAR b255
_	Type d'élén Type	Description			b2 Répétabilité
	0001		eur de paiement		
	0001	Indicateur sélect			
	0003	Marque choisie			
					b1
	donnée.	r de la donnée e	st codee en binaire sur un oct	tet et n'est pas comprise dans le c	alcul de la longueur de la
	Valeur de la	a donnée			
	La variable Les valeurs	a le nombre de ca possibles pour la	aractères défini par la longueur. variable dépendent du type d'él	lément de donnée.	
>	TYPE = 0001	: Donnees Facili	TATEUR DE <b>P</b> AIEMENT		
	Format de la	a donnée : structu	re	Longueur transportée : 27	
	□ Paymen	t Facilitator ID_			n11
	□ Indepen	dent Sales Orga	nization ID		n11
	□ Sub-Me	rchant ID			ans15

# TYPE = 0002: INDICATEUR SELECTION APPLICATION

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Donnée permettant d'identifier si la sélection de l'application carte répond au paramétrage acquéreur par défaut ou si la sélection est effectuée par le porteur.

Octobre 2015 34

**Снамр 58** 

Valeur	Signification
0	Sélection par défaut
1	Choix porteur

# ➤ TYPE = 0003 : MARQUE CHOISIE

Format de la donnée : b1

Longueur transportée : 1

Indique la marque choisie par le porteur.

Valeurs	Description
00	CB
01	VISA
02	Vpay
03	Electron
04	MasterCard
05	Maestro
06	JCB
07	Discover
80-99	Réservé pour usage privé

Champ 58	Format : LLLVAR ans255
----------	------------------------

Identification de la machine ayant répondu (Reserved for national use).

Le champ 58 est positionné dans une réponse exclusivement lorsqu'une autorisation a été délivrée par l'émetteur ou son représentantainsi que dans les messages de gestion de réseau.

Champ 59 Format : LLLVAR b...255

Données nationales (Reserved for national use).

□ Type d'élément de la donnée \_\_\_\_\_\_ b2

Type	Description	Répétabilité
	Données normalisées ISO 8583 V93	
0100	Code fonction	
0101	Code raison du message	X
0102	Année de la transaction	

Type	Description	Répétabilité
	Données spécifiques CB	
0200	Environnement réglementaire et technique de la transaction	
0201	ITP du système d'acceptation	
0202	Numéro de contrat accepteur	
0203	Numéro logique du système d'acceptation	
0204	Numéro logique du point d'acceptation	
0205	Code pays du système d'acceptation	
0207	Montant cumulé par porteur	
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	
0215	ITP du point d'acceptation	

Octobre 2015 35

CHAMP 59

Туре	Description	Répétabilité
	Données liées aux aspects sécuritaires	
0300	Cryptogramme visuel	
0301	Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	

Туре	Description	Répétabilité
	Données liées au commerce électronique	
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	
0409	Informations relatives au traitement de cryptogramme commerce électronique	
0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance sécurisé	
0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié	
0414	Données complémentaires de commerce électronique	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	
0416	Indicateur de commerce électronique	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	
0418	Identifiant wallet	

Туре	Description	Répétabilité
	Autres	
0603	Agent Unique Id	

Type	Description	Répétabilité
	Données liées au paiement pour la location de biens et services	
0800	Type de facture/procédure	

Туре	Description	Répétabilité
	Autres	
0805	Services optionnel supportés (domaine accepteur)	

# □ Longueur de la donnée\_

b1

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

## □ Valeur de la donnée

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

**CHAMP 59** 

# **DONNEES NORMALISEES ISO8583 V93**

> Type = 0100: Code fonction (Function code)

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

Le code fonction indique le propos spécifique d'un message à l'intérieur de sa classe de messages.

Les valeurs 100 à 199 sont utilisées dans les messages de demandes d'autorisation:

100	Autorisation initiale – montant exact
101	Autorisation initiale – montant estimé
106	Autorisation supplémentaire – montant exact
107	Autorisation supplémentaire – montant estimé
108	Demande de renseignement
163	Facture complémentaire
164	Facture no-show
180-199	Réservé pour usage privé

Dans le cadre d'une demande d'autorisation « classique », le code fonction utilisé sera 100 (autorisation initiale – montant exact).

# > Type = 0101: Code raison du message (Message reason code).

Format de la donnée : n4 Longueur transportée : 2

Le code raison du message fournit au destinataire d'un message de demande d'autorisation ou de redressement la raison ou le but du message.

Les valeurs ci-dessous sont conformes à la norme ISO 8583 V93 (valeurs du « Message reason code »).

Toute autre valeur conforme à la norme peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Valeur	Description
Les valeurs 150	0 à 1999 indiquent la raison d'un mess. de demande (0100) plutôt que d'avis (0120)
1503	Déclenchement aléatoire par terminal
1506	« on-line » forcé par l'accepteur de carte
1507	« on-line » forcé par le dispositif d'acceptation de carte pour MAJ
1508	« on-line » forcé par le terminal
1509	« on-line » forcé par l'émetteur de carte (code service)
1510	Dépassement seuil d'appel
1511	Soupçons du commerçant
1512	BIN interdit
1513	Carte interdite
1651	Cumul/porteur/application
1652	BIN surveillé
1653	BIN inconnu
1654	N° surveillé
1655	Demande de pré-autorisation
1656	Forcé par l'émetteur (contrôle de flux)
1657	Monnaie étrangère
1658	Code monnaie ou devise de la transaction inconnu
1659	Carte refusée
1660	Appel suite à un ARQC émis par la carte

CHAMP 59

Valeur	Description	
1663	Bin refusé	
1664	Strictement on-line	
1665	Off-line avec des capacités on-line	
1671	Transaction puce sans contact utilisant les données piste	
1672	Carte en mode SDA	
1776-1999	Réservé privé	

Valeur	Description
	Les valeurs 4000 à 4499 indiquent la raison d'un message de redressement (0400)
4000	Annulation par le client
4007	Appareil de l'accepteur de carte incapable d'effectuer la transaction
4200	Décision porteur
4201	Décision terminal
4202	Décision carte
4203	Décision porteur ou terminal
4204	Décision accepteur
4351-4499	Réservé privé

#### > TYPE = 0102: ANNEE DE LA TRANSACTION

Format de la donnée : n2

Longueur transportée : 1

Année de réalisation de la transaction. La donnée est remontée en complément du champ 13.

# **DONNEES SPECIFIQUES CB**

# > Type = 0200 Environnement Reglementaire / Technique

Format de la donnée : b1

Longueur transportée : 1

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées dans ce type. Les valeurs non citées sont considérées comme RUF :

Valeur	Description
- dans le ca	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □
10	Paiement de proximité
- dans le ca	as du paiement à distance :
20	Non spécifié
21	Téléphone
22	Correspondance
24	Réseaux ouverts
25	Télévision
27	Paiement récurrent issu de commande sur réseaux ouverts
28	Paiement récurrent issu d'autre moyen de commande
- dans le ca	as du télépaiement :
30	Télépaiement
33	Télévision
- dans le ca	as du paiement sur automate :
41	Paiement par automate de classe I – niveau 1 : ADM
42	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 1 : ADM
43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire
44	Réservé à usage futur

**Снамр 59** 

Valeur	Description	
45	Paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST	
46	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST	
47	Paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST	
48	paiement sur automate hors contexte CB	
49	Paiement par automate de classe I – niveau 3 : LAT	
50	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT	
51	Paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT	
52	Réservé à usage futur	
53	Réservé à usage futur	
54	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe I (ADM)	
55	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe II.1 (ADM)	
56	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe II.2 (ADM)	
57	Paiement par automate de location	
59	Réservé à usage futur	
- dans le cas	s du quasi-cash :	
60	Quasi-cash (correspond au cas standard)	
63	Télévision	
64	Réseaux ouverts	
65	Automate	
- valeurs spe	écifiques aux passerelles	
75	Retrait guichet	
- dans le cas	s de la pré-autorisation :	
80	Location	
- valeurs pri	vées :	
90-99		
- dans le cas	s du transfert de fonds :	
В0	Transfert de fonds par courrier et téléphone	
B1	Transfert de fonds sur réseaux ouverts	
B2	Transfert de fonds en proximité	
В3	Transfert de fonds sur automate	

Rappel:

<b>CLASSIFICATION NATIONALE</b>	CB
Automate de classe I	Automate pour lequel le séquencement des opérations est tel que le montant de la transaction est connu avant la délivrance du bien ou du service
Automate de classe II – 1	Automate caractérisé par le fait que le montant de la transaction ne peut être connu qu'à la fin des opérations, mais où le montant peut être estimé a priori, soit par l'utilisateur, soit par l'automate en fonction de la demande de l'utilisateur.
Automate de classe II – 2	Automate caractérisé par le fait que le montant de la transaction ne peut être connu qu'à la fin des opérations et pour lequel l'estimation du montant de la transaction est impossible.
CLASSIFICATION INTERNATIONALE	
Automate de niveau 1	ADM : demande d'autorisation systématique et contrôle du code confidentiel
Automate de niveau 2	SST: demande d'autorisation systématique, pas de contrôle du code confidentiel
Automate de niveau 3	LAT : pas de demande d'autorisation et pas de contrôle de code confidentiel
Automate de niveau 4	Vente à bord (non permis en intra-régional)

	$T_{YPE} = 0201$ :	ITP DU SYSTEME D'ACCEPTATION
$\triangleright$	IYPE = 0201 :	I I P DU SYSTEME D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Identification d'application terminal du système d'acceptation.

Code constructeur	n3
Ouc constructor	110

Octobre 2015 39

CHAMP 59

Version des spécifications de référence	n3
Modèle d'équipement	n3
Version du logiciel applicatif interbancaire	n3

> TYPE = 0202: NUMERO DE CONTRAT ACCEPTEUR

Format de la donnée : n7 Longueur transportée : 4

➤ TYPE = 0203: Numero logique du systeme d'acceptation

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

ightharpoonup Type = 0204: Numero logique du point d'acceptation

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

> Type = 0205: CODE PAYS DU SYSTEME D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

Code identifiant le pays du système d'acceptation. Sa codification doit être conforme à la norme ISO 3166 dont la représentation numérique sur trois caractères est retenue.

➤ TYPE = 0207: MONTANT CUMULE PAR PORTEUR

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Cette donnée contient, pour un porteur, le cumul des montants de toutes les transactions de débit abouties, transaction en cours incluse, (cumul des montants en monnaie de la transaction ou avec sa contre valeur) pour une même application. Le montant est exprimé dans la monnaie du montant de la transaction en cours.

> Type = 020B: Type D'APPLICATIF DU SYSTEME D'ACCEPTATION (TASA)

Format de la donnée : b5...16 Longueur transportée : 5...16

Donnée technique permettant l'identification de l'applicatif du système d'acceptation à l'origine du message. Sa structure est inspirée de l'AID ISO 7816-5.

Il est composé:

Valeurs : Toute valeur en conformité avec ISO 7816-5

□ Identifiant du type d'applicatif \_\_\_\_\_\_b...1

Valeurs : Toute valeur en conformité avec ISO 7816-5

Dans le domaine CB, la longueur de ce champ est 7.

#### Dans le cadre CB, les valeurs retenues sont :

Identifiant déposé du fournisseur d'applicatif :

• Identifiant du type d'applicatif :

#### A00000042

les valeurs, limitées à b2, sont reprises ciaprès :

Octet 1	
00	Non spécifié <sup>(2)</sup>
20	EMV / piste ISO2 (1)

**Снамр 59** 

21	Wallets
40-80	valeurs privées

		Octet 2		
10	Paiement de proximité			
20	Vente à distance	non spécifié		
21		téléphone		
22		correspondance		
24		réseaux ouverts		
25		télévision		
30	Télépaiement	non spécifié		
33	1	télévision		
41	Paiement par automate	de classe I	niveau 1 : ADM	
42	1	de classe II.1	niveau 1 : ADM	
43		Paiement sur automate	à authentification porteur	
		obligatoire		
44		Réservé à usage futur		
45		de classe I	niveau 2 : SST	
46		de classe II.1	niveau 2 : SST	
47		de classe II.2	niveau 2 : SST	
48		paiement sur automate hor		
49		de classe I	niveau 3 : LAT	
50		de classe II.1	niveau 3 : LAT	
51		de classe II.2	niveau 3 : LAT	
52		Réservé à usage futur		
53		Réservé à usage futur		
54	Paiement sur automate ba			
57	Paiement par automate de			
60	Quasi-cash	quasi-cash (correspond au	cas standard)	
63		télévision		
64		réseau ouvert		
65		automate		
75	Retrait	retrait guichet		
80	Pré-autorisation/Location			
85-89				
90-99	Valeurs privées			
В0	Transfert de fonds	Transfert de fonds par coul	•	
B1	]	Transfert de fonds sur réseaux ouverts		
B2	]	Transfert de fonds en proxi		
B3		Transfert de fonds sur auto	mate	
B4-F9	RUF			

<sup>(1)</sup> Dans le cadre du paiement pour la location de biens et services la valeur 20 est utilisée lorsque l'applicatif permet la capture des données puce et piste et éventuellement permet aussi la saisie manuelle des données porteur.

# Règle de correspondance TASA / ERT

	TASA		ERT				
	Paiement de proximité						
10	Paiement de proximité		Paiement de proximité				
	Paiement à distance						
20	Vente à distance : non spécifié	20	Vente à distance : non spécifié				
20	Vente à distance : non spécifié	28	Paiement récurrent issu d'autre moyen de commande				
21	Vente à distance : Téléphone	21	Vente à distance : Téléphone				
22	Vente à distance : Correspondance	22	Vente à distance : Correspondance				
24	Vente à distance : réseaux ouverts	24	réseaux ouverts				
24	Vente à distance : réseaux ouverts	27	Paiement récurrent issu de commande sur réseaux				
			ouverts				
25	Vente à distance : Télévision	25	Vente à distance : Télévision				

<sup>(2)</sup> Dans le cadre du paiement pour la location de biens et services la valeur 00 est utilisée lorsque l'applicatif ne permet que la saisie manuelle des données porteur.

Снамр 59

	TASA ERT						
	******	ement					
30	Télépaiement : non spécifié		Télépaiement : non spécifié				
33	Télépaiement : télévision		Télépaiement : télévision				
	Paiement par automate						
41	Paiement sur automate de classe I - niveau 1 : ADM	41	paiement par automate de classe I – niveau 1 : ADM				
42	1 : ADM	42	paiement par automate de classe II.1 – niveau 1 : ADM				
43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire	43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire				
45	paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST	45	paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST				
46	paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST	46	paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST				
47	paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST	47	paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST				
48	paiement sur automate hors contexte CB	48	paiement sur automate hors contexte CB				
49	paiement par automate de classe I	49	paiement par automate de classe I				
50	paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT	50	paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT				
51	paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT	51	paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT				
54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM	54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM				
54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM	55	paiement par automate bancaire multiservices de Classe II.1 – niveau 1 : ADM				
54	paiement par automate bancaire multiservices de Classe I – niveau 1 : ADM	56	paiement par automate bancaire multiservices de Classe II.2 – niveau 1 : ADM				
57	paiement par automate de location	57	paiement par automate de location				
	Qı		cash				
60	Quasi-cash : cas standard	60	Non spécifié				
63	Télévision	63	Télévision				
64	Réseaux ouverts	64					
65	Quasi-cash: automate		automate				
		rait g	uichet				
75	Retrait guichet		Retrait guichet				
			risation				
80							
			de fonds				
	B0 transfert de fonds par courrier et téléphone B0 transfert de fonds par courrier et téléphone						
B1	transfert de fonds sur réseaux ouverts		transfert de fonds sur réseaux ouverts				
	transfert de fonds en proximité		transfert de fonds en proximité				
В3	transfert de fonds sur automate	B3	transfert de fonds sur automate				

# > TYPE = 0215: ITP DU POINT D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Identification d'application terminal au point d'acceptation.

Code constructeur	n3
Version des spécifications de référence	n3
Modèle d'équipement	n3
Version du logiciel applicatif interbancaire	n3

Octobre 2015

**CHAMP 59** 

#### **DONNEES LIEES AUX ASPECTS SECURITAIRES**

 $T_{YPE} = 0300$ : **CRYPTOGRAMME VISUEL** Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 1, 3 ou 4 Information sur la présence du cryptogramme visuel Le cryptogramme visuel n'est pas remonté par le commerçant Le cryptogramme visuel est présent. Le cryptogramme visuel était présent sur la carte du porteur, mais illisible (donc non remonté). 9 Le porteur a informé le commerçant que le cryptogramme visuel n'était pas imprimé sur sa carte. Valeur du cryptogramme visuel Présent uniquement si la donnée 'Information sur la présence du cryptogramme visuel' vaut 1 (Le cryptogramme visuel est présent).

Information sur la vérification du cryptogramme visuel

- Code réponse de la vérification du cryptogramme visuel demandé.
- Code réponse de la vérification du cryptogramme visuel demandé et 'informations relatives au traitement du cryptogramme visuel' demandé.

#### $T_{YPE} = 0301$ : INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DU CRYPTOGRAMME VISUEL

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 2

# **DONNEES LIEES AU COMMERCE ELECTRONIQUE**

#### $T_{YPE} = 0400$ : IDENTIFIANT TRANSACTION FOURNI PAR L'ACCEPTEUR

Format de la donnée : b20 Longueur transportée : 20

Contient le numéro qui référence, de manière unique, une transaction VADS. Cet identifiant entre dans certaines méthodes de calcul du cryptogramme de commerce électronique.

#### $T_{YPE} = 0401$ : **CRYPTOGRAMME DE COMMERCE ELECTRONIQUE**

Format de la donnée : b20..40 Longueur transportée : 20..40

Contient les données liées au résultat de l'authentification d'une transaction VADS ou wallet.

#### $T_{YPE} = 0407$ : TYPE DE SECURISATION DE TRANSACTION DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Val	leur	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique		
0	8	Transaction de commerce électronique non sécurisée		
0	9	Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que ceux précisés par les autres valeurs		

Octobre 2015

**CHAMP 59** 

20 Vente à distance sécurisée (VADS)

> Type = 0409: Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce electronique

Format de la donnée : anp1 Longueur transportée : 1

> Type = 0410: Methode d'authentification porteur utilisee par l'emetteur

Format de la donnée : ans2 Longueur transportée : 2

Contient la méthode d'authentification du porteur utilisée par l'ACS d'un émetteur CB.

## > Type = 0411: Methode de calcul du cryptogramme de commerce electronique

Format de la donnée : an1 Longueur transportée : 1

Contient la méthode de calcul utilisée par l'émetteur pour constituer le cryptogramme de commerce électronique.

- Pour 3DS: Sa valorisation est identique au tag XML <TX><cavvAlgorithm> du message 3D-Secure PARes.
- W : Cryptogramme généré par une solution wallet

#### > Type = 0412: RESULTAT DE L'UTILISATION DE L'ARCHITECTURE DE PAIEMENT A DISTANCE SECURISE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 4

Décrit le résultat des échanges d'une architecture de paiement à distance sécurisé.

□ Nomenclature n1

Indique le type de codification des résultats d'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé.

Valeurs	Description
0	CB

#### □ Authentification porteur \_\_\_\_\_\_ an

Résultat de l'authentification du porteur (message PARes).

rtesalitat de l'aditientification du porteur (message i 7/1/es).				
Valeurs	Description			
Dans le cas d'une nomenclature CB (Résultat de l'authentification du porteur)				
U	Appel au serveur d'authentification effectué			
Α	Preuve de passage par le serveur d'authentification			
N	Authentification erronée			
Y	Authentification réussie, avec cryptogramme			
E	Authentification réussie, pas de cryptogramme			
blanc	Time out sur le serveur d'authentification ou pas d'appel au serveur d'authentification			

# □ Vérification de l'inscription\_\_\_\_\_

Bitmap des événements liés à l'inscription du porteur (messages VERes et CRRes). Cette donnée est uniquement significative dans le cadre de 3D Secure pour une nomenclature CB.

Valeurs	Description	
Bit 16-11	Réservés CB	
Bit 10	Carte absente du cache du service d'annuaire (CRRes)	
Bit 9	Carte absente du cache MasterCard (CRRes)	
Bit 8	Carte absente du cache VISA (CRRes)	
Bit 7	Carte inscrite (VERes – type 'Y')	

**Снамр 59** 

Valeurs	Description
Bit 6	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel à l'ACS
Bit 5	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel au Directory Server Visa
Bit 4	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel au Directory Server MasterCard
Bit 3	Carte non inscrite ACS (VERes – type 'N')
Bit 2	Carte non inscrite MasterCard (VERes – type 'N')
Bit 1	Carte non inscrite Visa (VERes – type 'N')

> TYPE = 0413:
----------------

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Informe l'accepteur et/ou l'acquéreur CB que le type de sécurisation initialement annoncé pour la transaction a été modifié.

Valeurs	Description
09	Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que VADS

# > Type = 0414: Donnees complementaires de commerce electronique

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 3..40

	nclature an1	■ Nomenclature	menclature_	Nomenclature	ar	ո1
ш	nciature an'	■ Nomenciature	menciature_	Nomenciature	ar	U.

Valeurs	Description
3	CB

### □ Type de la donnée complémentaire \_\_\_\_\_\_ an2

Valeurs	Description		
Dans le cas	Dans le cas d'une nomenclature CB		
01	MasterPass		
02	Paylib		
03	VISA Europe V.me		

□ Valeur de la donnée complémentaire \_\_\_\_\_ ans..37

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 03 », le format est le suivant :

#### □ Additional Authentication Method \_\_\_\_\_ an:

Valeur qui identifie la méthode avec laquelle la plateforme V.me de Visa Europe a authentifié la transaction.

Valeurs	Méthode d'authentification utilisée	
V.me Authentication		
02	Additional 3D-Secure Authentication	
03 Additional 3D-Secure attempted		
04	Additional Mobile phone one-time password	

# □ Additional Authentication Reason Code \_\_\_\_\_ an2

Indicateur définissant le processus d'authentification réalisée lors de la transaction (1ère utilisation de la carte, authentification additionnelle, acteurs de la demande d'authentification additionnelle).

**Снамр 59** 

Première utilisation	Moteur de gestion des risques indisponible	Le moteur de gestion des risques demande une authentification supplémentaire	Le porteur demande une authentification supplémentaire	Le commerçant demande une authentification supplémentaire	Pas d'authentification supplémentaire demandée	Authentication Reason Code
					V	01
				$\sqrt{}$		02
			$\sqrt{}$			03
			$\checkmark$	$\checkmark$		04
		$\checkmark$				05
		$\checkmark$		$\checkmark$		06
		$\checkmark$	$\checkmark$			07
		$\checkmark$	$\checkmark$	$\sqrt{}$		08
	$\checkmark$				$\checkmark$	09
	$\checkmark$			$\checkmark$		0A
	$\checkmark$		√			0B
	√		√	√		0C
$\sqrt{}$					V	11
<b>V</b>				√		12
V			√			13
V			√	√		14
<b>V</b>		√				15
$\sqrt{}$		$\checkmark$		<b>√</b>		16
$\sqrt{}$		$\checkmark$	√			17
<b>√</b>		√	√	<b>√</b>		18
√	V				√	19
<b>√</b>	V			V		1A
$\sqrt{}$	V		√			1B
<b>V</b>	√		√	V		1C

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 01 », le format est le suivant :

Wallet Program Data	an	3

Valeur	Identifiant du portefeuille	
101	MasterPass remote	
102	102 MasterPass remote NFC Payment	

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 02 », le format est le suivant :

# □ Additional Authentication Method \_\_\_\_\_\_ an2

Valeur qui identifie la méthode avec laquelle la plateforme Paylib a authentifié la transaction.

Valeurs	Méthode d'authentification utilisée		
00	Aucune authentification		
01	ot de passe rejouable (date de naissance, mot de passe, code postal,)		
02	OTP téléphone (SMS, SVI, token,)		
03	OTP sur élément sécurisé software (SEA,)		
04	OTP sur élément sécurisé hardware (CAP, SIM,)		

Octobre 2015

**Снамр 59** 

	Additional Authentication Reason Code	an2
_	Additional Additentication Reason Code	anz

Raison de la demande d'authentification

Première utilisation	Moteur de gestion des risques indisponible	Le moteur de gestion des risques demande une authentification forte supplémentaire	Pas d'authentification supplémentaire demandée	Valeur du champ Additionnal Authentication Reason Code
$\checkmark$			√	01
$\checkmark$		$\checkmark$		02
$\checkmark$	$\checkmark$			03
			<b>√</b>	11
		$\sqrt{}$		12
				13

#### > Type = 0415 : Denomination du portefeuille numerique

Format de la donnée : an2 Longueur transportée : 2

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées

Valeurs	Description
02	V.me
03	MasterPass
04	Paylib

	_	-
$\triangleright$	Type = 0416 ·	INDICATEUR DE COMMERCE EL ECTRONIQUE

Format de la donnée : an2 Longueur transportée : 2

Indicateur de commerce électronique issu de l'architecture de sécurisation

# > Type = 0417: Donnees additionnelles portefeuilles numeriques

Format de la donnée : an12..24 Longueur transportée : 12..24

Le contenu de cette donnée est décrit dans la spécification fonctionnelle du wallet.

□ Données transmises en compensation\_\_\_\_\_ an12

□ Données additionnelles \_\_\_\_\_ an..12

#### ightharpoonup Type = 0418: IDENTIFIANT WALLET

Format de la donnée : n6 Longueur transportée : 3

Identifiant attribué à l'agrément du portefeuille.

Le contenu de cette donnée est décrit dans la spécification fonctionnelle du portefeuille numérique.

Octobre 2015

	CHAMP 70	
Réseau	n2	
Technologie		
Marque	n2	
AUTRES		

> TYPE = 0603: AGENT UNIQUE ID

Format de la donnée : an5 Longueur transportée : 5

Permet d'identifier la plateforme qui a traité la transaction.

Valeur	Signification
a9001	Identifiant de « Visa Europe V.me »

# DONNEES LIEES AU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

> TYPE = 0800: TYPE DE FACTURE / PROCEDURE

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Valeurs	Description
1	Facture no-show
2	Facture pré-autorisée
3	Facture complémentaire
5	RUF
6	Paiement récurrent, premier paiement
7	Paiement récurrent, autre paiement

# **AUTRES**

> Type = 0805 : Services Optionnels Supportes (domaine accepteur)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Bitmap décrivant les services supportés par l'accepteur. Plusieurs combinaisons de bits sont possibles. Un bit est positionné lorsque le service est supporté.

Valeur	Description
Bits 16-4	Réservés CB
Bit 3	Redressement
Bit 2	Réservé CB
Bit 1	Autorisation partielle

#### DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Octobre 2015

CHAMP 70

Champ	70	Format : n3

Code gestion de réseau (Network management information code).

Dans un message 0800 (message de gestion de réseau), les valeurs possibles du champ 70 sont :

Valeur	Description
001	Ouverture de dialogue (sign-on)
002	Fermeture de dialogue (sign-off)
301	Test d'écho

Champ 90	Format : n42
----------	--------------

#### Eléments de données originaux (Original data elements).

Utilisé lors des demandes de redressement afin d'identifier la transaction origine (autorisation à annuler ou à modifier). Tous les éléments du champ doivent être obligatoirement renseignés.

	Identifiant d	u message.	quartets 1 à 4
	Valeur	Description	
	0100	Le redressement porte sur un message de demande d'autorisation	
	Numéro d'au	ıdit	quartets 5 à 10
	Valeur : chan	np 11 de la demande d'autorisation initiale.	
	Date et heur	e de transmission de l'autorisation.	quartets 11 à 20
	Valeur : chan	np 7 de la demande d'autorisation initiale.	
	Identifiant de	e l'organisme acquéreur de l'autorisation	quartets 21 à 31
	Valeur : chan	np 32 de la demande d'autorisation initiale, complété à gauche par des zéros.	
	Réservé Usa	ge Futur	quartets 32 à 42
	Valeur : zéros	3.	
Ch	amp 95		Format : an42
Mc	ontant de rem	placement (Replacement amounts).	
Se	rt à indiquer d	ans une transaction de redressement le montant effectivement servi au porteur.	
	•	ontant	an12
Ш	Reserve Usa	ge Futur	an30
Le	montant est e	xprimé dans la monnaie précisée par le champ 49.	

Champ 112 Format : LLLV/
--------------------------

#### Données Transferts de Fonds

Ce champ contient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des transferts de fonds.

□ Type d'élément de donnée \_\_\_\_\_ anz

#### DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Octobre 2015

Снамр 112

\_ ans1..98

Туре	Description	
01	Données d'origine de la transaction	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	
Longueur	de la donnée	n2
Valeur de l	a donnée.	
> TYPE = 01:	DONNEES D'ORIGINE DE LA TRANSACTION	
, 1365 = 01:	<b>D</b> ONNEES D ORIGINE DE LA TRANSACTION	
	a donnée : ans299 Longueur transportée : 299	
Format de l		
Format de l	a donnée : ans299 Longueur transportée : 299	an1
Format de l	a donnée : ans299 Longueur transportée : 299 s sur la personne ou l'entité à l'origine des fonds.	an1

# > Type = 03: Identifiant du type d'application a l'Origine de la transaction de transfert de fonds

Format de la donnée : an2 Longueur transportée : 2

Identifie le type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds.

□ Référence de l'origine \_

Valeurs	Description	
Nomenclat	ture CB	
RE	Transfert de fonds sur récepteur de fonds	·

# **GESTION DE RESEAUX**

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

# **SOMMAIRE**

1.	Introduction	3
	1.1. Transaction de Sign-On/Sign-Off	
	1.2. Transaction test d'écho	4
2.	Codes réponse	
	2.1. Codes réponse pour une transaction Sign-On/Sign-Off	5
	2.2. Codes réponse pour une transaction test d'écho	5
3	Description des messages	6

Le service gestion de réseau est constitué de trois types de transactions de demande, toutes réservées à usage des équipements Grand Commerce :

- · Sign-On,
- · Sign-Off,
- Test d'écho.

L'identifiant du type de message (0800 / 0810) n'est pas suffisant pour différencier ces différents messages. Il faut vérifier la valeur du champ 70 (code gestion de réseau) pour identifier la transaction.

La demande (0800) est toujours à l'initiative de l'équipement Grand Commerce. La réponse (0810) est toujours retournée par le système acquéreur.

#### NOTA: SPECIFICITES GRANDS COMMERCES

Les Grands Commerces sont des commerçants générant un flux important de transactions d'Autorisation. A ce titre, et pour des raisons de Qualité de Service et de dimensionnement, les Systèmes Acquéreur peuvent mettre en place des accès TRANSPAC spécifiques.

Ces accès, dits "réservés", sont différents des accès, dits "communautaires", mis en œuvre pour accueillir des équipements CB2A Autorisation/EMA et CB2A Autorisation/non EMA.

Pour ces "accès réservés", les équipements Grands Commerces et les Systèmes Acquéreur peuvent réaliser les spécifications de gestion de réseau suivantes :

Activité d'écho (Niveau application) Activité ouverture/fermeture de dialogue (Niveau application)

Temporisateurs TNR, TSI/TSM, TMA (CBcom - Niveau Pseudo-session)

Remarque : Ces spécifications, dans leur globalité, sont optionnelles.

#### 1.1. TRANSACTION DE SIGN-ON/SIGN-OFF

La transaction Sign-On permet de déclarer de façon applicative une ouverture de dialogue. La transaction Sign-Off permet de déclarer de façon applicative une fermeture de dialogue.

Entre ces deux transactions un dialogue est établi, au cours duquel peuvent être échangées des transactions d'autorisation et de test d'écho.

Outre la fonction d'ouverture de dialogue, ces messages transportent des données permettant l'identification mutuelle des partenaires.

Identifiant du type de message :

- message question = demande de gestion de réseau : 0800
- message réponse = réponse à la demande de gestion de réseau : 0810

Le code gestion de réseau (champ 70) permet d'identifier le message :

transaction sign-on : champ 70 = 001transaction sign-off : champ 70 = 002

# 1.2. TRANSACTION TEST D'ECHO

L'activité d'écho est utilisée par l'équipement Grand Commerce pour s'assurer de la disponibilité du Point d'Accès et de la connexion avec celui-ci.

Cette transaction de gestion de réseau est composée des messages suivants :

- 0800 demande 'test d'écho', émise par l'équipement Grand Commerce
- 0810 réponse au message de demande 'test d'écho', émise par le système acquéreur.

La valeur '301' du champ 70 (code gestion de réseau) permet d'identifier la transaction

Suite à la réception d'un message de demande d'écho (0800), le Système Acquéreur émet une réponse par un message de réponse (0810) comportant un code réponse (champ 39). La valeur '00' signifie que le service est offert.

Sur réception d'une réponse (0810) comportant un champ 39 de valeur différente de '00', l'équipement Grand Commerce doit couper la connexion.

Sur absence de réponse dans un délai imparti (cf. CBcom, timer TNR), le système accepteur peut émettre à nouveau la demande ou couper la connexion.

#### 2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

# 2.1. CODES REPONSE POUR UNE TRANSACTION SIGN-ON/SIGN-OFF

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
	transaction invalide
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
90	arrêt momentané du système
96	mauvais fonctionnement du système

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications des manuels de référence (MPE v5, MPA v5).

#### 2.2. CODES REPONSE POUR UNE TRANSACTION TEST D'ECHO

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
12	transaction invalide
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
58	transaction interdite au terminal
90	arrêt momentané du système
96	mauvais fonctionnement du système

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications des manuels de référence (MPE v5, MPA v5).

#### 3. DESCRIPTION DES MESSAGES

#### Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

#### Conditions de présence des champs

X Obligatoire

Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif

**F** Facultatif

. Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire

non utilisable Champ non défini dans la norme.

#### Contenu du champ

- **S** Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

# Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

Version 1.5.0 Page: T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de test d'écho : 0800 B: Réponse à demande de test d'écho : 0810

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	X	X
7	Date et heure de transmission	XS	XS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	F	FQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	CQ(9)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	C(35)	FQ
42	Identification de l'accepteur de carte	F	CQ(9)
44	Données complémentaires de réponse	•	C(2)
AA	Champ erroné		C(19)
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
58	Identification de la machine ayant répondu		FS
70	Code gestion de réseau	X	XQ

Version 1.5.0 Page: T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Sign-on / Sign-off : **0800**B: Réponse au Sign-on / Sign-off : **0810** 

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	X	X
7	Date et heure de transmission	XS	XS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	F	FQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	CQ(9)
39	Code réponse	•	XS
41	Identification du système d'acceptation	C(35)	FQ
42	Identification de l'accepteur de carte	C(15)	CQ(9)
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(19)
BB	Numéro de téléphone	•	FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
96	SIRET	C(29)	FQ
A0	IDSA	C(29)	FQ
58	Identification de la machine ayant répondu		F
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0202	Numéro de contrat accepteur	C(15)	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	C(15)	XQ
70	Code gestion de réseau	XS	XQ

Version 1.5.0 Page: T 3

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
9	obligatoire si présent dans demande, absent sinon
15	obligatoire si "identification de l'organisme transmetteur" absent
19	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
29	obligatoire si disponible, absent sinon
35	obligatoire si téléparamétré, absent sinon

# PAIEMENT DE PROXIMITE PAIEMENT SUR AUTOMATE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

# SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Codes réponse	
۷.	Codes réponse pour une demande d'autorisation de paiement de proximité	4 5 ır
	2.4. Codes réponse pour une réponse à une demande de redressement de paiement de proximité paiement sur automate	
3.	Spécificités du paiement pour la location de biens et services	7
4.	Spécificités du paiement en mode sans contact	8
5.	Spécificités du redressement et de l'autorisation partielle  5.1. Précisions sur la valorisation des données  5.1.1. Champ 4, 54 et 95  5.1.2. Champ 3 dans les messages 0400 / 0401  5.1.3. Champ 4 dans les messages 0110  5.1.4. Champ 4 dans les messages 0400  5.1.5. Champ 54 dans les messages 0110  5.1.6. Champ 95 dans les messages 0400	0
6.	Spécificités de la demande de renseignement	10
7	Description des messages	11

#### 1. INTRODUCTION

#### Ce service décrit :

- Le paiement de proximité
- Le paiement sur automate standard
- Le paiement sur automate bancaire multiservice
- Le paiement sur automate de location
- Le paiement pour la location de biens et de services en mode proximité

#### 1.1. PRESENTATION

#### Ce service permet:

- de demander une autorisation de paiement sans contrôle de code confidentiel en ligne,
- d'obtenir la réponse à cette demande (accord pour le paiement ou motif du refus),
- de redresser une autorisation préalablement accordée pour informer l'émetteur du montant final de la transaction,
- d'obtenir une réponse à cette demande de redressement

#### Identifiant du type de message :

- message question = demande d'autorisation : 0100
- message réponse = réponse à la demande d'autorisation : 0110
- message question = demande de redressement d'autorisation : 0400
- message question = demande de répétition de redressement d'autorisation : 0401
- message réponse = réponse à la demande de redressement d'autorisation : 0410

#### 2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

#### 2.1. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT DE PROXIMITE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	commerçant invalide
04	conserver la carte
05	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
80	approuver après identification du porteur
10	approuvée partiellement
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
17	annulation client
19	répéter la transaction ultérieurement
20	réponse erronée (erreur dans le domaine
	serveur)
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier
57	transaction non permise à ce porteur
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter
	l'acquéreur
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
00	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPE V5.

# 2.2. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT SUR AUTOMATE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	commerçant invalide
04	conserver la carte
05	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
80	approuver après identification du porteur
10	approuvée partiellement
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
20	réponse erronée (erreur dans le domaine
	serveur)
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier
57	transaction non permise à ce porteur
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter
	l'acquéreur
61	montant de retrait hors limite
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPA V5.

# 2.3. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

N°	Libellé	
00	transaction approuvée ou traitée ave succès	С
17	annulation client	
21	transaction non exécutée (ISO 8583)	
32	transaction partiellement réalisée (ISC 8583)	C
99	incident domaine initiateur	

# 2.4. <u>CODES REPONSE POUR UNE REPONSE A UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE</u>

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec succès
03	commerçant invalide
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
20	réponse erronée (erreur dans le domaine serveur)
25	impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur inconnu
56	carte absente du fichier
63	règles de sécurité non respectées
90	arrêt momentané du système
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le serveur)

#### 3. SPECIFICITES DU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

#### 3.1. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE PAIEMENT DE PROXIMITE

Cette transaction permet de demander une autorisation en mode paiement de proximité.

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

#### Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) <> 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

#### 3.2. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE PAIEMENT SUR AUTOMATE

Cette transaction permet de demander une autorisation en mode paiement sur automate.

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

#### Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) <> 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 57
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

#### 4. SPECIFICITES DU PAIEMENT EN MODE SANS CONTACT

#### 4.1. TRANSACTION EN MODE SANS CONTACT MICROCIRCUIT EMV

#### Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 07
- champ 55 type DF81 (Type d'application carte) = 2
- champ 55 type DF85 (Résultat du traitement terminal) renseigné

# 4.2. TRANSACTION EN MODE SANS CONTACT PISTE

#### Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 91
- champ 55 type DF81 (Type d'application carte) = 3
- champ 55 type 0056 (Données équivalentes piste ISO1 lues en mode sans contact) renseigné si la piste ISO1 a été lue
- champ 55 type 9F6B (Données équivalentes piste ISO2 lues en mode sans contact) renseigné si la piste ISO2 a été lue
- champ 59 type 0101 (Code raison du message) = 1671

#### 5. SPECIFICITES DU REDRESSEMENT ET DE L'AUTORISATION PARTIELLE

L'autorisation partielle se réalise en deux étapes :

- Indication dans le message de demande d'autorisation que le terminal commerçant supporte l'autorisation partielle (utilisation du bit n°1 du champ 59 type 0805)
- Autorisation partielle délivrée par l'émetteur

Pour le paiement sur automate, comme le montant de la transaction n'est pas connu avant la distribution du bien, les automates doivent effectuer un redressement dès que le montant réel est connu afin de mettre à jour le plafond de paiement du porteur.

Le bit n°3 du champ 59 type 0805 est utilisé pour indiquer que le système d'acceptation gère le redressement.

#### 5.1. PRECISIONS SUR LA VALORISATION DES DONNEES

#### 5.1.1. Champ 4, 54 et 95

Champ		Autorisation		Redressement		
N°	Libellé du champ	Demande	Réponse	Demande	Réponse	
4	Montant de la transaction	Montant d'autorisation Condition: X	Montant autorisé Condition : X	Montant autorisé Condition : X	Montant autorisé Condition : XQ	
54-57	Montant d'origine		Montant d'autorisation Condition: obligatoire en cas d'autorisation partielle			
95	Montant de remplacement			Montant final de — la transaction Condition : X	→Montant final de la transaction Condition : FQ	

#### 5.1.2. Champ 3 dans les messages 0400 / 0401

La valeur du champ 3 est égale à celle de la demande initiale.

#### 5.1.3. Champ 4 dans les messages 0110

- En cas d'autorisation totale, cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), cette valeur doit être égale au montant autorisé.

#### 5.1.4. Champ 4 dans les messages 0400

- En cas d'autorisation totale, cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), cette valeur doit être égale au montant autorisé
- En cas de non réponse à la demande d'autorisation, cette valeur doit être égale à celle de la demande.

#### 5.1.5. Champ 54 dans les messages 0110

- En cas d'autorisation totale, ce champ est absent.
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), la valeur du « montant » du champ 54 doit être égale à la valeur du champ 4 de la demande.

### 5.1.6. Champ 95 dans les messages 0400

- Lorsque le montant final de la transaction est égal au montant autorisé (cas d'un redressement nul), cette valeur doit être égale à la valeur du champ 4 (montant de la transaction).
- Lorsque le montant final de la transaction est égal à zéro (cas d'un redressement total), la valeur de ce champ doit être égale à zéro.

#### 6. SPECIFICITES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

#### Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

#### Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)

Le cas particulier de valorisation suivant : champ 59 type 100 valorisé à 108, champ 4 valorisé à 0 et champ 59 type 0418 renseigné indique un cas d'inscription de wallet.

#### 7. DESCRIPTION DES MESSAGES

# Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

#### Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire

#### Contenu du champ

- **S** Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

#### Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

microcircuit EMV): 0100

Octobre 2015

Version 1.5.0 Page : T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	С
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	X	XQ
3	Code de traitement	X	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	X	X
7	Date et heure de transmission	C(117)	C(117)	
11	Numéro d'audit	XS	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	XS	FQ
14	Date d'expiration		X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	X	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	C(84)		CQ(84)
25	Conditions de la transaction au point de service	X	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	C(128)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification			C(10)
39	Code réponse			XS
41	Identification du système d'acceptation	X	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse		•	C(2)
AA	Champ erroné			C(69)
AB	Erreur de sécurité			C(12)
AC	Conversion de champ			F
AF	Code activation service			F
BB	Numéro de téléphone			F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction			F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC			C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme			C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	C(47)	CQ(47)
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	C(3)	C(3)	FQ
31	Informations sur le point d'acceptation	C(3)	C(3)	FQ
95	Données de réseau		•	C(3)
96	SIRET	C(63)	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	X	XQ

Version 1.5.0 Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

**A:** Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

**B:** Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100** 

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	C
53	Informations liées à la sécurité	X	X	X
54	Montants supplémentaires			C(118)
57	Montant d'origine			C(115)
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)	C(2)
0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact		C(48)	
0057	Track 2 equivalent data	C(84)		
0071	Issuer Script Template1			C(24)
0072	Issuer Script Template2			C(24)
0082	Application Interchange Profile (AIP)	X	C(48)	
0091	Issuer Authentication Data			C(24)
0095	Terminal Verification Results (TVR)	X		
009C	Transaction type	X		
5F24	Application expiration date	X		FQ
9F06	Application Identifier (AID)	X	C(48)	
9F10	Issuer application data	C(84)		
9F26	Application Cryptogram	X		
9F27	Cryptogram Information Data (CID)	X		
9F33	Terminal capabilities	X	C(101)	•
9F34	Cardholder Verification Method Results	C(29)		
9F35	Terminal type	C(3)	C(3)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	X		
9F37	Unpredictable Number	X		
9F66	Terminal transaction qualifiers (TTQ)	C(48)		
9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact	C(48)	C(48)	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	C(48)		
DF68	Kernel ID utilisé	C(48)	C(48)	
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	C(127)	C(29)	FQ
DF81	Type d'application carte	X	C(49)	FQ
DF85	Résultat du traitement terminal (RTT)	C(48)		
DF86	Dispositif sans contact	C(48)	C(48)	
56	Données additionnelles	C(2)	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	C(3)	C(3)	
0002	Indicateur sélection application	C(3)	C(3)	
0003	Marque choisie	C(3)	C(3)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	X	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	X	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	X	FQ

Version 1.5.0 Page: T 3

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

**A:** Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

**B:** Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100** 

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	C
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	X	FQ
0215	ITP du point d'acceptation	C(3)	C(3)	FQ
0800	Type de facture / procédure	C(47)	C(47)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	C(3)	
112	Données transferts de fonds	C(2)	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	C(94)	

 Version 1.5.0
 Page : T 4

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande d'autorisation wallets de proximité : 0100

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	XQ
3	Code de traitement	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	X
7	Date et heure de transmission	C(117)	
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	FQ
25	Conditions de la transaction au point de service	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification		C(10)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BB	Numéro de téléphone		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
CB	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	C(3)	FQ
31	Informations sur le point d'acceptation	C(3)	FQ
95	Données de réseau		C(3)
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	XQ
53	Informations liées à la sécurité	X	X

# PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

Octobre 2015 Page: T 5

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation wallets de proximité : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation wallets de proximité : 0110

N°	Définition	A	В
54	Montants supplémentaires		C(118)
57	Montant d'origine		C(115)
55	Données liées aux cartes à microcircuit		C(2)
DF81	Type d'application carte		FQ
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	C(3)	
0002	Indicateur sélection application	C(3)	
0003	Marque choisie	C(3)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0215	ITP du point d'acceptation	C(3)	FQ
0401	Cryptogramme de commerce électronique	X	
0409	Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique		X
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	X	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	C(3)	
0418	Identifiant wallet	X	
0800	Type de facture / procédure	C(47)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

Version 1.5.0 Page : T 6

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à dem. de redressement de paiement : 0410

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XQI	XQ
3	Code de traitement	XQI	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	XS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	CQI(104)	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XQI	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XQI	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	CQI(104)	CQ(9)
25	Conditions de la transaction au point de service	XQI	FQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	XQI	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	CRI(116)	FQ
38	Autorisation, réponse d'identification	CRI(10)	
39	Code réponse	XS	XS
41	Identification du système d'acceptation	XQI	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XQI	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FQI	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(106)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	CQI(104)	FQ
24	Numéro de dossier	CQI(104)	CQ(9)
30	Capacité additionnelle de lecture de carte	CQI(104)	FQ
31	Informations sur le point d'acceptation	CQI(104)	FQ
95	Données de réseau	CRI(116)	FQ
96	SIRET	CQI(104)	FQ
97	IDPA	CQI(104)	FQ
A0	IDSA	CQI(104)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XQI	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)
0095	Terminal Verification Results (TVR)	C(104)	
5F24	Application expiration date	CQI(104)	
9F10	Issuer application data	C(104)	

Version 1.5.0 Page : T 7

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à dem. de redressement de paiement : 0410

N°	Définition	A	В
9F33	Terminal capabilities	CQI(104)	
9F35	Terminal type	CQI(104)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	CQI(104)	
9F66	Terminal transaction qualifiers (TTQ)	CQI(104)	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	CQI(104)	
DF68	Kernel ID utilisé	CQI(104)	
DF81	Type d'application carte	CQI(104)	FQ
DF85	Résultat du traitement terminal (RTT)	C(104)	
DF86	Dispositif sans contact	C(104)	
FF00	Issuer script results	C(29)	
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	CQI(104)	
0003	Marque choisie	CQI(104)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	CQI(104)	
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	FQ
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XQI	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	XQI	
0202	Numéro de contrat accepteur	XQI	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XQI	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	CQI(104)	
0205	Code pays du système d'acceptation	CQI(104)	
0207	Montant cumulé par porteur	XQI	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	XQI	
0215	ITP du point d'acceptation	CQI(104)	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	CQI(104)	
0418	Identifiant wallet	CQI(104)	
90	Eléments de données originaux	XS	FQ
95	Montant de remplacement	XS	FQ
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	•

 Version 1.5.0
 Page : T 8

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

B: Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	XQ
3	Code de traitement	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	FS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte		CQ(84)
25	Conditions de la transaction au point de service	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	•
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification		C(10)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BB	Numéro de téléphone		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	XQ
53	Informations liées à la sécurité	X	X
55	Données liées aux cartes à microcircuit		C(2)
0071	Issuer Script Template1		C(24)
0072	Issuer Script Template2		C(24)

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

Octobre 2015

 Version 1.5.0
 Page : T 9

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100 B: Réponse à de

 ${\bf B}$ : Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel :  ${\bf 0110}$ 

N°	Définition	A	В
0091	Issuer Authentication Data		C(24)
5F24	Application expiration date		FQ
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit		FQ
DF81	Type d'application carte		FQ
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0300	Cryptogramme visuel	C(11)	•

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

Octobre 2015 Page: T 10

Version 1.5.0

N°	COMMENTAIRES
1	obligatoire si un des champs 65 à 128 est renseigné
2	voir liste des types
3	Obligatoire si disponible
7	obligatoire si l'accepteur ne peut recevoir : "Autorisation, réponse d'identification" de 6 caractères
9	obligatoire si présent dans demande, absent sinon
10	obligatoire si autorisation accordée, facultatif sinon
11	obligatoire si transaction via centre d'appels
12	obligatoirement absent
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
22	obligatoire pour système grappé / concentré, absent sinon
24	obligatoire si transaction en mode EMV ou sans contact en mode EMV et fourni par émetteur, absent sinon
29	obligatoire si disponible, absent sinon
47	obligatoire si pré-autorisation
48	Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact
49	Obligatoire pour une transaction sans contact, absent sinon
63	obligatoire si la donnée a été fournie au système (téléparamétrage), absent sinon
69	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12, 13 ou 20, absent sinon
79	obligatoire dans la réponse si présent dans la question (valeur identique à la question) ou si géré par l'acquéreur, absent sinon
84	Obligatoire si présent dans l'application carte, absent sinon
94	Obligatoire pour une transaction de transfert de fonds
95	obligatoire si champ 13 présent, absent sinon
101	Obligatoire pour une transaction sans contact ou si pré-autorisation
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale
106	Obligatoire si code réponse = 30, facultatif sinon
115	Obligatoire en cas d'autorisation partielle
116	Obligatoire si présent dans la réponse initiale
117	Obligatoire si capacité de gérer le redressement
118	Obligatoire si au moins un des types de montants suivants est présent
127	Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoire si disponible pour une transaction sans contact
128	Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoirement absent pour une transaction sans contact

# VENTE A DISTANCE VENTE A DISTANCE SECURISEE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

# SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Codes réponse	4 4
3.	Spécificités du paiement pour la location de biens et services	6
4.	Spécificités du paiement récurrent	7
5.	Spécificités du redressement	8 8 8
6.	Spécificités de la demande de renseignement	9
7	Description des messages	10

#### 1. INTRODUCTION

#### Ce service décrit :

- Le paiement à distance standard
- Le paiement à distance sécurisé
- Le paiement récurrent
- Le paiement pour la location de biens et de services en mode VAD

#### Ce service permet:

- de demander une autorisation de paiement à distance,
- d'obtenir la réponse à cette demande (accord pour le paiement ou motif du refus),
- de redresser une autorisation préalablement accordée pour informer l'émetteur du montant final de la transaction,
- d'obtenir une réponse à cette demande de redressement

#### Identifiant du type de message :

- message question = demande d'autorisation : 0100
- message réponse = réponse à la demande d'autorisation : 0110
- message question = demande de redressement d'autorisation : 0400
- message question = demande de répétition de redressement d'autorisation : 0401
- message réponse = réponse à la demande de redressement d'autorisation : 0410

#### 2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

# 2.1. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE A DISTANCE

N°	Libellé		
00	transaction approuvée ou traitée avec		
	succès		
02	contacter l'émetteur de carte		
03	commerçant invalide		
04	conserver la carte		
05	ne pas honorer		
07	conserver la carte, conditions spéciales		
80	approuver après identification du porteur		
12	transaction invalide		
13	montant invalide		
14	numéro de porteur invalide		
15	émetteur de carte inconnu		
20	réponse erronée (erreur dans le domaine		
	serveur)		
30	erreur de format		
31	identifiant de l'organisme acquéreur		
	inconnu		
33	date de validité de la carte dépassée		
34	suspicion de fraude		
41	carte perdue		
43	carte volée		
51	provision insuffisante ou crédit dépassé		
54	date de validité de la carte dépassée		
56	carte absente du fichier		
57	transaction non permise à ce porteur		
58	transaction interdite au terminal		
59	suspicion de fraude		
60	l'accepteur de carte doit contacter		
	l'acquereur		
63	règles de sécurité non respectées		
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard		
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible		
94	demande dupliquée		
96	mauvais fonctionnement du système		
97	échéance de la temporisation de		
	surveillance globale		
98	serveur inaccessible (positionné par le		
90			

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPE V5.

#### 2.2. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE VENTE A DISTANCE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec succès
17	annulation client
21	transaction non exécutée (ISO 8583)
32	transaction partiellement réalisée (ISO 8583)
99	incident domaine initiateur

# 2.3. CODES REPONSE POUR UNE REPONSE A UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE VENTE A DISTANCE

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
03	commerçant invalide
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
20	réponse erronée (erreur dans le domaine serveur)
25	impossible de localiser l'enregistrement
	dans le fichier
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
56	carte absente du fichier
63	règles de sécurité non respectées
90	arrêt momentané du système
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)

#### 3. SPECIFICITES DU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

#### 3.1. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE VAD

Cette transaction permet de demander une autorisation de paiement en mode VAD

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

#### Identifiant du type de message :

demande: 0100réponse: 0110

#### Valeurs caractéristisques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101 (autorisation initiale montant estimé) ou 163 (facture complémentaire)
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655 dans le message d'initialisation
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2 ou 3
- champ 47 type 24 (numéro de dossier) d'une facture complémentaire (code fonction = 163) devant être égal à celui de la demande initiale.

#### 3.2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

#### Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

#### Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

#### 4. SPECIFICITES DU PAIEMENT RECURRENT

Une transaction initiale de paiement récurrent sur réseaux ouverts (ERT = 27, type de facture/procédure = 6) doit comporter les données de commerce électronique listées ci-dessous dans la limite de leur condition de présence et de valorisation. Les transactions ultérieures (ERT = 27, type de facture/procédure = 7) ne comportent aucune donnée de commerce électronique.

Les transactions de « paiement récurrent issu d'autre moyen de commande » (ERT = 28) ne comportent aucune donnée de commerce électronique.

Les données de commerce électronique présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont les champs suivants :

Champ 59 type 0400 : Identifiant transaction fourni par l'accepteur Champ 59 type 0401 : Cryptogramme de commerce électronique

Champ 59 type 0407 : Type de sécurisation de transaction de commerce électronique Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique

Champ 59 type 0412 : Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé

Champ 59 type 0413 : Mode de sécurisation de la transaction modifié

#### 5. SPECIFICITES DU REDRESSEMENT

#### 5.1. CHAMP 4 ET 95

Champ		Autorisation		Redressement		
N°	Libellé du champ	Demande	Réponse	Demande	Réponse	
4	Montant de la transaction	Montant d'autorisation Condition : X	Montant autorisé Condition : XQ	Montant autoriséCondition : X	Montant autorisé Condition : XQ	
95	Montant de remplacement			Montant final de — la transaction Condition : X	Montant final de la transaction Condition : FQ	

# 5.2. CHAMP 3 DANS LES MESSAGES 0400 / 0401

La valeur du champ 3 est égale à celle de la demande initiale.

#### 5.3. CHAMP 4 DANS LES MESSAGES 0400

- Cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas de non réponse à la demande d'autorisation, cette valeur doit être égale à celle de la demande.

# 5.4. CHAMP 95 DANS LES MESSAGES 0400

- Lorsque le montant final de la transaction est égal au montant autorisé (cas d'un redressement nul), cette valeur doit être égale à la valeur du champ 4 (montant de la transaction).
- Lorsque le montant final de la transaction est égal à zéro (cas d'un redressement total), la valeur de ce champ doit être égale à zéro.

#### 6. SPECIFICITES DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

# Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

# Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)

Le cas particulier de valorisation suivant : champ 59 type 100 valorisé à 108, champ 4 valorisé à 0 et champ 59 type 0418 renseigné indique un cas d'inscription de wallet.

#### 7. DESCRIPTION DES MESSAGES

# Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

#### Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire **non utilisable** car champ non défini dans la norme.

# Contenu du champ

- S Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

#### Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

 Version 1.5.0
 Page : T 1

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation : 0100

B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XS	XQ
3	Code de traitement	XS	XQ
4	Montant de la transaction	XS	XQ
7	Date et heure de transmission	C(117)	
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	XS	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XS	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XS	FQ
25	Conditions de la transaction au point de service	XS	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	XS	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	C(23)	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification		C(10)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	XS	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XS	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FS	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		FS
AF	Code activation service		FS
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
95	Données de réseau		C(3)
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XS	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	
9F33	Terminal capabilities	C(4)	
56	Données additionnelles	C(2)	

Version 1.5.0 Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
0001	Données facilitateur de paiement	C(3)	
0002	Indicateur sélection application	C(3)	
0003	Marque choisie	C(3)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(98)	FQ
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XS	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	XS	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XS	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0215	ITP du point d'acceptation	C(3)	FQ
0300	Cryptogramme visuel	C(130)	C(12)
0301	Informations relatives au contrôle du cryptogramme visuel		C(12)
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	C(99)	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	C(122)	
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	C(17)	
0409	Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique		C(12)
0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	C(29)	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	C(29)	•
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	C(102)	•
0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié		C(29)
0414	Données complémentaires de commerce électronique	C(133)	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	C(125)	•
0416	Indicateur de commerce électronique	C(29)	
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	C(132)	•
0418	Identifiant wallet	C(134)	•
0603	Agent Unique ID	C(124)	
0800	Type de facture / procédure	C(13)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	•
112	Données transferts de fonds	C(2)	•
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

 Version 1.5.0
 Page : T 3

 X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A:	Demande de redressement : 0400/0401	B: Réponse à demande de redressement : 0410

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XQI	XQ
3	Code de traitement	XQI	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	XS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	XQI	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XQI	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XQI	FQ
25	Conditions de la transaction au point de service	XQI	FQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	XQI	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	CRI(116)	FQ
38	Autorisation, réponse d'identification	CRI(10)	
39	Code réponse	XS	XS
41	Identification du système d'acceptation	XQI	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XQI	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FQI	FQ
44	Données complémentaires de réponse	•	C(2)
AA	Champ erroné		C(106)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	CQI(104)	FQ
24	Numéro de dossier	CQI(104)	FQ
95	Données de réseau	CRI(116)	FQ
96	SIRET	CQI(104)	FQ
97	IDPA	CQI(104)	FQ
A0	IDSA	CQI(104)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XQI	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	
9F33	Terminal capabilities	CQI(104)	
56	Données additionnelles	C(2)	
0001	Données facilitateur de paiement	CQI(104)	
0003	Marque choisie	CQI(104)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	CQI(104)	

Version 1.5.0 Page : T 4

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement : 0400/0401 B: Réponse à demande de redressement : 0410

N°	Définition	A	В
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	FQ
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XQI	FQ
0201	ITP du système d'acceptation	XQI	•
0202	Numéro de contrat accepteur	XQI	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XQI	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	CQI(104)	
0207	Montant cumulé par porteur	XQI	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	XQI	•
0215	ITP du point d'acceptation	CQI(104)	•
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	CQI(104)	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	CQI(104)	•
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	CQI(104)	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	CQI(104)	•
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	CQI(104)	•
0414	Données complémentaires de commerce électronique	CQI(104)	•
0415	Dénomination du portefeuille numérique	CQI(104)	
0416	Indicateur de commerce électronique	CQI(104)	•
0417	Données additionnelles portefeuilles numériques	CQI(104)	
0418	Identifiant wallet	CQI(104)	
0603	Agent Unique ID	CQI(104)	
0800	Type de facture / procédure	CQI(104)	
90	Eléments de données originaux	XS	FQ
95	Montant de remplacement	XS	FQ
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	CQI(104)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	CQI(104)	

Octobre 2015 Page: T 5

Version 1.5.0

N°	COMMENTAIRES
1	obligatoire si un des champs 65 à 128 est renseigné
2	voir liste des types
3	Obligatoire si disponible
4	Obligatoire si identifiant du type d'applicatif = 20xx
7	obligatoire si l'accepteur ne peut recevoir : "Autorisation, réponse d'identification" de 6 caractères
10	obligatoire si autorisation accordée, facultatif sinon
12	obligatoirement absent
13	obligatoire si ERT=27, 28 ou 80
17	Obligatoire pour une transaction de commerce électronique
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
22	obligatoire pour système grappé / concentré, absent sinon
23	obligatoire si pré-autorisation et si géré par accepteur, la valeur est identique pour toutes les transactions liées
29	obligatoire si disponible, absent sinon
47	obligatoire si pré-autorisation
63	obligatoire si la donnée a été fournie au système (téléparamétrage), absent sinon
69	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12, 13 ou 20, absent sinon
79	obligatoire dans la réponse si présent dans la question (valeur identique à la question) ou si géré par l'acquéreur, absent sinon
94	Obligatoire pour une transaction de transfert de fonds
95	obligatoire si champ 13 présent, absent sinon
98	obligatoire si transaction de pré-autorisation ou no-show, facultatif sinon.
99	Obligatoire si disponible si champ 59 type 0407 = 20
102	Obligatoire si le type de sécurisation de commerce électronique = 20
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale
106	Obligatoire si code réponse = 30, facultatif sinon
116	Obligatoire si présent dans la réponse initiale
117	Obligatoire si capacité de gérer le redressement
122	Obligatoire pour toute transaction 'VADS authentifiée avec preuve ou tentative d'authentification certifiée', absent sinon
124	Obligatoire pour les transactions V.me
125	obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique et si champ 59 type 0418 absent
130	Obligatoire sauf si facture complémentaire
132	obligatoire si disponible pour un portefeuille numérique et si champ 59 type 0418 renseigné, absent sinon
133	obligatoire si le champ 59 type 0415 est renseigné
134	obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique et si champ 59 type 0415 absent, absent sinon